



**23 millions de quintaux produits en 2021**

p.4

AU 6<sup>ÈME</sup> FORUM ANNUEL DES FINANCES PUBLIQUES DANS LES PAYS ARABES  
**Benabderrahmane prône la «transparence et rigueur réglementaire»**



© Photo : D.R

«L'Algérie, en quête d'efficience et d'efficacité de ses politiques liées à la gestion des finances publiques, s'apprête à mettre en place un nouveau cadre pour les PPP, repensé sous l'angle de la bonne gouvernance, de la transparence et du partage des risques et des gains entre le secteur public et le secteur privé.»

p.2

DETTES DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ  
**224 dossiers supplémentaires acceptés par l'ANADE**

p.2



SANTÉ  
**Arthrose : les causes majeures**

p.9

**DJAMEL BELMADI :**



**«L'objectif est atteint, c'est le plus important»**

p.15



**22 à 23% des personnes ayant contracté la Covid-19 ont découvert par hasard leur diabète**

## COVID-19 EN ALGÉRIE 135 nouveaux cas, 79 guérisons et 8 décès

Le ministre de la Santé a annoncé, ce mercredi 17 novembre 2021, dans un communiqué publié sur sa page Facebook, 135 nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 78 guérisons et 8 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie. Selon la même source, 20 patients se trouvent actuellement en soins intensifs.

## SNTF

### Le trafic sur la ligne Alger-Blida perturbé

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a annoncé, hier, des perturbations du trafic des trains sur la ligne Alger-Blida en raison d'un incident technique. «Les services techniques de la SNTF ont enregistré, la matinée de ce mercredi 17 novembre 2021, à 08h20, une coupure de courant entre les gares de Blida et de Beni Mered, suite à la chute d'un arbre qui a endommagé les installations électriques de la voie (la caténaire)», a indiqué la société sur sa page Facebook officiel.



## INSULINE RAPIDE

### Mise sur le marché de plus de 800.000 unités entre novembre et décembre

Plus de 800.000 unités d'insuline rapide seront mises sur le marché entre novembre et décembre de l'année en cours, a indiqué mardi dernier le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Djamel Lotfi Benbahmed, assurant que toutes les mesures ont été prises pour assurer une disponibilité et un approvisionnement continu de ces produits.

Au 6<sup>ème</sup> Forum annuel des finances publiques dans les pays arabes

# Benabderrahmane prône la «transparence et rigueur réglementaire»

«L'Algérie, en quête d'efficacité et d'efficacité de ses politiques liées à la gestion des finances publiques, s'apprete à mettre en place un nouveau cadre pour les PPP, repensé sous l'angle de la bonne gouvernance, de la transparence et du partage des risques et des gains entre le secteur public et le secteur privé», a déclaré le Premier ministre, lors de son intervention à la 6<sup>ème</sup> Réunion du Forum annuel des Finances publiques.



Benabderrahmane a mis en avant les défis que le Gouvernement devra relever de développement des ressources financières, de l'investissement et de l'exportation. (Ph:DR)

Organisée conjointement par le Fonds Monétaire Arabe (FMA) et le Fonds Monétaire International (FMI), cette rencontre annuelle est l'occasion pour échanger et discuter des stratégies et trajectoires à moyen et à long terme des pays arabes pour redresser leurs comptes publics afin de sortir de la crise et des mesures fortes de redressement prises par chaque gouvernement pour atténuer progressivement les effets de la crise sanitaire et économique.

Pour faire face à la crise financière en apparence très sévère, l'Algérie, à l'instar des autres pays du monde, notamment arabes, a dû intervenir régulièrement par la mise en œuvre de nouvelles mesures additionnelles consécutives pour soutenir son économie et les ménages. Ces dispositions ont induit une forte hausse des dépenses publiques, qui impacte lourdement le budget de l'Etat, mais nécessaire pour maîtriser la situation sanitaire et socio-économique du pays. L'Algérie pense aujourd'hui à son plan de sortie de crise et affiche de grandes ambitions pour redresser ses finances publiques, misant sur la reprise économique et la mise en œuvre de son Plan de relance économique et des réformes structurelles et financières globales. L'Etat prévoit le changement de son modèle de gestion des comptes publics et déclare la guerre aux pratiques financières illicites.

Plusieurs changements sont déjà en prévision pour améliorer la gestion des finances publiques. Ces réformes s'inscrivent dans le cadre de la nouvelle politique économique et financière du pays basée sur un nouveau mode de gouvernance plus rigoureux et transparent et sur le renforcement de l'investissement public

local et international en Algérie, important pour générer des financements et garantir la stabilité socio-économique. Réduire le choc de la crise financière et réduire les déficits publics en misant, également, sur la promotion des exportations hors hydrocarbures.

Dans son allocution, le Premier

ministre et ministre des Finances a mis en avant les défis que le Gouvernement algérien devra relever de développement des ressources financières, de l'investissement et de l'exportation. Pour relever ce défi, il est indispensable d'impliquer tous les opérateurs économiques, publics et privés. Créer une véritable synergie entre

## Dettes des entreprises en difficulté 224 dossiers supplémentaires acceptés par l'Anade

Deux cent vingt-quatre nouveaux dossiers ont été acceptés par l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade). Cet état de fait permet le remboursement des redevances des entreprises en difficulté, a indiqué le ministre délégué chargé de la micro-entreprise, affirmant que l'opération se poursuit jusqu'à l'examen de toutes les demandes. «En application des axes de la nouvelle stratégie adoptée pour relancer le dispositif de l'Anade et prendre en charge les micro-entreprises défaillantes, à travers le remboursement de leur dette ou la relance de leurs activités, selon le cas, a été tenue la 27<sup>ème</sup> séance de travail de la commission de garantie composée des représentants du Fonds de caution mutuelle de garantie risques/crédits et de l'Anade», note la même source.

Lors de cette réunion tenue au siège de l'Anade, 530 dossiers déposés par les représentants des banques de la wilaya de Constantine ont été examinés dont 224 dossiers de remboursement acceptés pour plus de 39 milliards de centimes. La même source fait état du report de 278 dossiers relatifs aux entreprises en activité accompagnées par l'Anade à travers le rééchelonnement de leurs dettes à la faveur de plans de charge pour la relance de leurs activités, dans le cadre des conventions signées. Il a également été procédé à la régularisation définitive de 3 dossiers de micro-entreprises, dont les créances ont été payées auprès des banques et de l'Agence, alors que 25 dossiers ne remplissant pas les conditions de remboursement ont été renvoyés aux banques. De surcroît, le nombre total des micro-entreprises en difficulté, dont les dossiers ont été examinés lors de la 27<sup>ème</sup> séance, s'élève à 13.693 dossiers.

Dans le cadre de sa stratégie, le ministre délégué invite les jeunes porteurs de projets, poursuivis judiciairement par les banques pour «non-paiement du crédit bancaire» et/ou suite à «une notification par un huissier de justice d'un ordre de saisie ou d'un ordre de vente», à se rapprocher des annexes de l'Anade au niveau des wilayas pour bénéficier d'une prise en charge et d'un accompagnement auprès des services bancaires pour arrêter toute poursuite judiciaire ou procédure de saisie et de vente de matériel. Signalons enfin qu'au mois d'octobre 2021, l'agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade) (ex-Ansej) a accepté 64 dossiers supplémentaires en vue du remboursement des dettes des entreprises en difficulté, pour plus de 9 milliards de centimes, a indiqué dimanche un communiqué du ministre délégué chargé des micro-entreprises.

le secteur public et privé (partenariat public-privé) pour accompagner, progressivement, les investisseurs. Cette solution apporte des réponses aux financements. Dans son allocution, M. Benabderrahmane a évoqué «l'expérience de l'Algérie dans le domaine du financement des grands projets d'infrastructure, notamment à travers des Partenariats Publics-Privés (PPP), en tant qu'outil visant à promouvoir un développement économique plus durable».

Ces démarches seront accompagnées par la modernisation du système bancaire, douanier et financier pour plus de transparence. (Œuvrer, également, à l'intégration de l'argent informel dans le circuit bancaire et revoir, en parallèle, la réglementation des changes et la loi sur la Monnaie et le Crédit. Des révisions indispensables pour se mettre en adéquation avec les objectifs des opérateurs économiques et des exportateurs algériens. Compter aussi sur le recouvrement fiscal (pétrolier et ordinaire) et le Fonds de régulations des recettes (réactivé) pour couvrir les déficits.

L'Algérie n'hésite pas d'ailleurs à ouvrir davantage son portefeuille budgétaire pour soutenir son Plan de relance économique dans l'objectif d'atteindre le juste équilibre entre ses dépenses et recettes. Il fait déjà depuis quelques jours la promotion de la nouvelle loi sur l'investissement. L'une des principales étapes de réformes structurelles et profondes à mettre en œuvre, selon lui. Cette loi offre plus de flexibilité réglementaire en faveur des investissements étrangers directs, grâce à l'abrogation de la règle 51/49, toutefois, soumis au principe de gagnant-gagnant. Pour rappel, un projet de loi réglementant le partenariat entre les secteurs public et privé, comme un des moyens de financement des projets infrastructurels est en cours d'élaboration. L'Algérie a exposé son expérience et a assisté aux présentations des autres pays. En effet, ce forum arabe des finances publiques était une occasion aussi pour «discuter des défis auxquels les décideurs politiques de la région sont confrontés et d'échanger leurs expériences sur les principales questions liées aux finances publiques et leur impact sur le développement économique et social dans la région arabe».

Samira Takharboucht

Voir sur Internet  
www.lnr.dz.com

## REPÈRE

### ANP

### Mise en échec de l'introduction de plus 8 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc

Des détachements et des unités de l'Armée nationale populaire (ANP) ont mené, du 10 au 16 novembre 2021, plusieurs opérations contre la criminalité ayant abouti à l'arrestation de plusieurs narcotrafiquants et la mise en échec des tentatives d'introduction de plus de 8 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc, selon un bilan rendu public mercredi par le ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de leurs nobles missions de défense et de sécurisation du territoire national contre toute forme de menaces, des détachements et des unités de l'ANP ont mené, du 10 au 16 novembre 2021, plusieurs opérations qui témoignent de l'engagement infaillible de nos Forces armées à préserver la quiétude et la sécurité dans notre pays», précise la même source. «Dans le contexte des opérations de lutte contre la criminalité organisée et dans la dynamique des efforts intenses visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité au niveau des territoires des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Régions Militaires, 20 narcotrafiquants et ont mis en échec des tentatives d'introduction d'immenses quantités de drogues via les frontières avec le Maroc, s'élevant à 8 quintaux et 31,5 kilogrammes de kif traité, tandis que 28 autres narcotrafiquants ont été arrêtés en leur possession 27,5 kilogrammes de la même substance et 50.185 comprimés psychotropes, saisis dans diverses opérations exécutées à travers les autres Régions Militaires», ajoute le communiqué du MDN. Par ailleurs, «des détachements de l'ANP ont intercepté, à Tamanrasset, In Guezam, Bordj Badji Mokhtar, Djanet et Tindouf, 374 individus et saisi 22 véhicules, 177 groupes électrogènes, 156 marteaux-piqueurs, 6 détecteurs de métaux, des quantités d'explosifs, des outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, ainsi que 56 quintaux de mélange d'or brut et de pierres», relève la même source, ajoutant que «29 autres individus ont été arrêtés, 7 fusils de chasse, 6 pistolets automatiques, 16.822 cartouches pour fusils de chasse, 226 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande, 25.965 paquets de tabacs et 19.241 unités de diverses boissons ont été saisis à Adrar, El-Oued, Biskra, In Amenas, M'sila et Mostaganem».

Moncef Redha



## Pr Abderahmane Benbouzid, ministre de la Santé, à partir de Tissemsilt : «Les assises nationales sur la réforme du système sanitaire les 21 et 22 décembre prochain»

**Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le Pr Abderahmane Benbouzid, a annoncé, avant-hier mardi, à Tissemsilt, la tenue, les 21 et 22 décembre prochain, des assises nationales sur la réforme du système sanitaire. Aux fins, a-t-il indiqué, de donner un bond qualitatif au secteur.**

S'exprimant en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya, où il a inauguré l'établissement hospitalier spécialisé «mère-enfant» de Tissemsilt, le Pr Abderahmane Benbouzid a, à l'occasion, souligné l'importance de la modernisation de la gestion des établissements hospitaliers du pays et la révision du système sanitaire. Dans le sens, a-t-il observé, de le développer, de réorganiser la carte sanitaire et d'introduire des techniques modernes de management.

Evoquant l'épidémie du Coronavirus (Covid-19) et l'évolution de la situation sanitaire, le ministre de la Santé a fait savoir que son département ministériel enregistre actuellement une stabilité des cas de la Covid-19, faisant remarquer qu'à l'heure actuelle, seules 5 millions de personnes ont reçu les deux doses du vaccin anti-Covid-19. Un nombre, a-t-il



■ Evoquant l'épidémie du Coronavirus et l'évolution de la situation sanitaire, Benbouzid a fait savoir que son département ministériel enregistre actuellement une stabilité des cas de la Covid-19. (Photo : D.R)

dit, loin de celui attendu à la fin de l'année en cours, estimé à 20 millions de vaccinés. Insistant, au passage, sur l'intensification des actions de sensibilisation sur l'importance de la vaccination et exhortant les citoyens à se faire vacciner pour garantir une meilleure prévention contre cette épidémie. La situation épidémiologique actuelle que connaît l'Europe qui enregistre une hausse du nombre des infections au Coronavirus, a poursuivi le ministre de la Santé, nous pousse à prendre les précautions nécessaires pour faire face à une quatrième vague.

«Le ministère de la Santé est préparé à faire face à la quatrième vague de la Covid-19», a-t-il indiqué encore. Affirmant que la vaccination ne

sera pas obligatoire, le ministre de la Santé a fait remarquer qu'actuellement, l'accent est mis sur la vaccination des personnes de plus de 65 ans atteintes de maladies chroniques.

Appelant, au passage, les citoyens ayant reçu les deux doses du vaccin anti-Covid-19, il y a six mois, à recevoir la troisième dose de vaccin de leur choix. «Tous les vaccins sont disponibles, à savoir AstraZeneca, Sinovac, Sputnik et Johnson», a assuré le Pr Abderahmane Benbouzid.

Sur un autre registre, l'hôte de la wilaya de Tissemsilt a évoqué la prise en charge des étudiants des écoles de formation paramédicale au niveau national.

«Il a été convenu entre les ministères de la Santé et de l'Enseigne-

ment supérieur et de la Recherche scientifique de prendre en charge l'hébergement des étudiants des écoles de formation paramédicale au niveau national dans les résidences universitaires», a-t-il indiqué encore.

C'était lors de sa visite à l'école de formation paramédicale de la ville de Tissemsilt.

Enfin, revenant sur la prime de la Covid-19, lors d'une rencontre avec le personnel du secteur de la santé de la wilaya, le ministre de la Santé a fait savoir que celle-ci (prime, ndlr) sera octroyée aux personnels qui la méritent.

«Les revendications socio-professionnelles dont la révision de la pension de retraite, seront étudiées avec le partenaire social».

**Rabah Mokhtari**

■ Tayeb Zitouni, Secrétaire général du RND à M'sila :

## «Le changement s'opère dans le cadre d'un système global de gouvernance»

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Tayeb Zitouni, a affirmé, avant-hier mardi à M'sila que la nouvelle Algérie, se construit au travers de la mise en œuvre des changements nécessaires dans la gouvernance locale qui font de l'élu local un partenaire capable de faire la différence économique et sociale en matière de développement local.

«Le changement s'opère dans le cadre d'un système global de gouvernance en vertu duquel les collectivités locales parviennent à créer de la richesse et de la valeur dans le cadre d'un décollage économique national qui repose sur des initiatives locales, permettant de sortir de la dépendance vis-à-vis de la rente pétrolière», a-t-il indiqué.

Intervenant lors d'un meeting populaire dans la salle Guenfour Hamlaoui, dans le cadre de la campagne électorale des locales du 27 novembre courant, Tayeb Zitouni a insisté sur la nécessité d'introduire des textes de lois dans les Codes communal et de wilaya qui protègent l'élu local

contre les pressions et les intimidations exercées par certains cercles de l'administration locale.

«Les Codes de la commune et de la wilaya doivent contenir, à l'avenir, des articles qui garantissent la protection de l'élu local contre les pressions exercées sur lui par divers cercles de l'administration locale», a suggéré le SG du RND. A l'instar des articles qui garantissent l'immunité parlementaire, il s'agit de faire de même avec l'élu local qui se trouve à la base de la relance économique locale, a poursuivi Tayeb Zitouni, faisant remarquer que cette protection doit garantir la libération des initiatives locales et conduire vers une meilleure gestion par l'élu local. Invitant, à l'occasion, les citoyens à contribuer à l'édification de la nouvelle Algérie lancée par le président de la République Abdelmadjid Tebboune et les meilleurs enfants de ce pays. Pour sa part, le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Abou El-Fadhl Baâdji a estimé, avant-hier mardi à Skikda, que les élections pour les Assemblées communales et

de wilayas permettront de renforcer le front interne, d'assurer la stabilité politique du pays et de consolider la position de l'Algérie sur la scène internationale et régionale.

«Ce scrutin est une étape importante pour la stabilité du pays et pour faire face aux menaces auxquelles l'Algérie est confrontée», a-t-il indiqué.

De son côté, le président d'El Fadjr El Djadid, Tahar Benbaïbèche, a considéré, à Bouira, que le boycott n'est pas une solution si on veut changer les choses, invitant les jeunes à adhérer aux associations et aux partis politiques, afin d'œuvrer et de militer pour le changement escompté. Enfin, le secrétaire général du parti El-Karama, Mohamed Ed-daoui, s'est dit optimiste s'agissant du taux de participation à ce scrutin, prédisant un taux de participation plus élevé que lors des précédentes élections.

«Plus de deux tiers des électeurs iront aux urnes pour choisir leurs représentants aux Assemblées».

**R.M**

### IMPLICATION

**Noureddine Ben Braham :**

**«La société civile doit s'impliquer davantage en politique»**

Intervenant sur les ondes de la Chaîne III de la radio algérienne, le président de l'Association ADWAA RIGHTS pour la Démocratie et les droits de l'Homme M. Noureddine Ben Braham, a indiqué que la société civile doit être influente dans la prise de décision au niveau politique nationale, régionale et internationale.

Pour arriver à ce stade de performance, la société civile ne doit pas s'enfermer dans un comportement isolé, loin de tout système de gouvernance, a-t-il ajouté. Ce dernier reconnaît l'existence d'une réelle volonté politique d'impliquer la société civile, à travers, dit-il, «le discours du chef de l'Etat, la constitution et les différents indicateurs qui plaident auprès du Gouvernement au sujet à la société civile».

«Mais, le plus important c'est le bas de la pyramide, l'implication citoyenne», rappelle Noureddine Ben Braham, qui estime que «l'élite algérienne a besoin de trouver ces espaces et de renforcer ses capacités pour créer cette représentation sociale et également ce plaidoyer qui doit prendre une nouvelle forme, notamment avec les nouvelles techniques de communication et les TIC. «Le représentant de la société civile appelle à accélérer la cadence. «Nous avons besoin de deux vitesses : d'abord, la vitesse gouvernementale, qui doit accélérer la production des lois organiques, des politiques publiques et des mécanismes pour donner place à la société civile, ensuite, la volonté populaire et l'engagement citoyen avec un citoyenneté active pour rejoindre ces espaces, les occuper et être réellement un acteur incontournable. «Le président de l'Association ADWAA RIGHTS insiste également sur la nécessité d'activer le Conseil national de la société civile. «Il est urgent que le Conseil national de la société civile se mette en place pour ouvrir des ateliers et commencer à débattre de ces questions avec l'ensemble des intervenants. Le militant insiste sur la sensibilisation. «La sensibilisation à la culture de la démocratie est un élément fondamental dans le programme d'une société civile. Sensibiliser les jeunes, les enfants, les femmes sur leurs droits, organiser des réunions avec les candidats qui veulent réaliser des changements, si on ne sensibilise pas le citoyen sur son droit au vote, à être candidat ou électeur, le changement ne peut pas s'organiser», met-il en garde. Noureddine Ben Braham insiste : «Plus le taux de participation est faible, moins vous aurez de changement rapide».

**Moncef Redha**

### BRÈVE

#### Nomination

**L'Algérien Mohamed Hamel élu SG du Forum des pays exportateurs du gaz**

Le Conseiller du ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Hamel, a été élu mardi secrétaire général du Forum des pays exportateurs du gaz (GECF), a-t-on appris auprès du ministère.

Selon la même source, Mohamed Hamel a été élu SG de Forum des pays exportateurs du gaz, parmi cinq candidats, lors la 23<sup>ème</sup> Réunion ministérielle du Forum, à laquelle prend part le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab à partir d'Abu Dhabi par visioconférence.

Le candidat de l'Algérie a bénéficié de l'appui de plusieurs pays membres du GECF, a-t-on précisé.

Créé en fin 2008, le GECF est composé de 11 pays membres et 9 pays observateurs, qui détiennent, ensemble, trois-quarts des réserves gazières de la planète et contribuent à plus de deux tiers des échanges de gaz (gazoduc et GNL).

Il s'agit de l'Algérie, la Bolivie, l'Egypte, la Guinée équatoriale, l'Irak, la Libye, le Nigeria, le Qatar, la Russie, Trinité-et-Tobago et le Venezuela, alors que l'Angola, l'Azerbaïdjan, l'Irak, le Kazakhstan, la Malaisie, la Norvège, Oman, le Pérou et les Emirats Arabes Unis ont le statut de membres observateurs.



■ Tomate industrielle

## 23 millions de quintaux produits en 2021

La production de la tomate industrielle s'est élevée à plus de 23 millions de quintaux en 2021, enregistrant une croissance de plus de 17% par rapport à l'exercice précédent, ce qui a permis à l'Algérie d'assurer son autosuffisance en double et triple concentré de tomate, a indiqué un responsable du ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

Le sous-directeur du développement des filières végétales au ministère, Amokrane Hadj Said, a déclaré à l'APS que la filière de la tomate industrielle a enregistré des «performances records» au cours des dernières années, notamment lors de la dernière campagne qui s'est soldée par une production nationale de plus de 23 millions de quintaux. Le responsable a rappelé que lors de la saison 2020, cette production s'était établie à 19 millions de quintaux, soit plus de 17% de moins que la récolte de 2021. Toujours en termes de performances, M. Hadj Said a évoqué l'amélioration de la productivité avec un pic qui a atteint les 1.300 quintaux/hectare à Ain Defla, avec un rendement national qui avoisine les 800 quintaux/ha en 2021, contre 500 quintaux/ha en 2013. Le responsable a relevé, à ce titre, l'existence de cinq pôles principaux de production en Algérie, à savoir Skikda, El Tarf, Guelma, Annaba et Ain Defla, en plus de quelques pôles émergents, tels que Chlef. Grâce à l'augmentation de la production de la tomate industrielle, l'Algérie a réussi à atteindre «une autosuffisance» en matière de double et de triple concentré de tomate, a révélé M. Hadj Said.



■ Grâce à l'augmentation de la production de la tomate industrielle, l'Algérie a réussi à atteindre «une autosuffisance» en matière de double et de triple concentré de tomate. (Photo : DR)

Après avoir réduit les importations de ces deux produits, à partir de 2018, l'Algérie a arrêté de les importer depuis 2020, permettant une économie en devise qui dépasse les 40 millions de dollars par an, a-t-il fait savoir. Ces deux produits ont connu, pour leur part, une «envolée», avec une production de triple concentré passant de 9.000 tonnes en 2013 à plus de 70.000 tonnes en 2021, a expliqué le responsable du ministère. Pour sa part, la production du double concentré de tomate «a grimpé» de 20.000 tonnes en 2018 à plus de 80.000 tonnes en 2021, a-t-il ajouté. De tels rendements ont suscité l'intérêt de certains pays, à l'instar de l'Arabie saoudite «qui a formulé des demandes d'importation de ces deux produits algériens», a indiqué le cadre. Ces résultats ont été atteints «malgré la sécheresse et les retombées de la pandémie du Covid-19», a précisé M. Hadj Said qui a mis en avant les mesures de soutien et d'accompagnement ini-

tiés par le ministère, notamment en matière d'acquisition de matériel spécifique et de matériel d'irrigation, ou encore le règlement accéléré des primes à la production. Ainsi, les délais de paiement de ces primes aux agriculteurs sont passés de 6 mois à 1 mois et demi, au maximum, a-t-il souligné, ce qui a eu un impact positif sur le rendement des producteurs et des transformateurs qui ont adhéré au dispositif de transformation de la tomate industrielle, élaboré par le ministère. Le responsable a mis en avant, également, la création d'un Conseil interprofessionnel de la filière tomate industrielle au niveau de chaque wilaya, composé de producteurs, de transformateurs et des principaux intervenants dans la filière, et considéré comme un «organe de concertation». Cela en plus de l'extension des superficies exploitées par la filière et qui sont passées de 16.000 ha en 2013 à plus de 26.000 ha en 2021, soit une augmenta-

tion de près de 38,5%, a ajouté le cadre du ministère. Il faut savoir que la campagne de récolte et de transformation de la tomate industrielle 2019 jusqu'en août 2020 avait atteint près de 13 millions de quintaux. Les opérations de récolte qui ont débuté au mois de janvier au niveau des wilayas du Sud et à la deuxième décennie du mois de juin dans les régions Nord du pays, avait réalisé plus de 12,7 millions de quintaux avec un rendement moyen de 743 qx/ha. De cette quantité globale, plus de 5,3 millions qx de tomate ont été transformés en permettant une production de 471.780 qx en équivalent triple concentré de tomate (TCT) et 239.922 qx de double concentré de tomate (DCT). La région du Sud (Adrar et Tamanrasset) avait finalisé ses récoltes avec une production de 726.385 qx, soit un rendement moyen de 603 qx/ha, tandis que les récoltes se poursuivent à l'Est du pays (Skikda, Guelma, El Tarf, Annaba, Ain Defla et Chlef).

Djamila Sai

■ Nadia Ouchart, la directrice de l'ANBT :

## «Un apport de 165 millions m<sup>3</sup> d'eau depuis novembre»

Le retour des pluies sur plusieurs wilayas du pays entre le mois d'octobre et novembre a permis de stocker au niveau des barrages du pays 165 millions m<sup>3</sup> d'eau depuis le 5 novembre soit 44% des apports depuis le début de l'année hydrologique. C'est ce qu'a indiqué avant-hier la directrice centrale au niveau de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), Nadia Ouchart, lors d'une intervention sur les ondes de la Chaîne III de la radio nationale.

Mme Ouchart a fait savoir que les ressources hydriques actuelles accumulées au niveau des barrages du pays sont de l'ordre de 2,3 milliards m<sup>3</sup>, ce qui a permis une légère progression de l'état de réserve des barrages avec des apports appréciables pour certains bassins versants.

Elle a rappelé, à l'occasion, les derniers chiffres du taux de remplissage des barrages, avec 33,16 % au niveau national (les 2,3 milliards de m<sup>3</sup>). La région Est enregistre, selon elle, un taux de remplissage de 57,5 %, contre 9,26 % pour le Centre, 20,54 % pour le Chellif et 22,55 % pour la région Ouest. Interrogée sur le taux d'envasement des bar-

rages, la même responsable a fait savoir que le taux national est de 15% sur les 8,6 milliards m<sup>3</sup> de capacité totale des barrages.

«L'envasement est un phénomène naturel pris en considération lors de la conception des barrages. Il y a des actions d'entretien et préventives lors des crues pour y remédier», a-t-elle assuré.

La directrice de l'ANBT a relevé, en outre, que la période de sécheresse qu'a connue le pays a entravé les travaux de dévasement des barrages car ces opérations nécessitent des quantités d'eau importantes. «Pour retirer 1 m<sup>3</sup> de vase dans un barrage, cela nécessite 3 m<sup>3</sup> d'eau. C'est pour cette raison que nous n'avons pas procédé à ces opérations pendant la période de sécheresse», a-t-elle expliqué.

Par ailleurs, l'intervenante a souligné la nécessité de rationaliser la consommation de l'eau dans un contexte de changement climatique, sachant également que l'Algérie est un pays aride à semi-aride.

De plus, la stratégie du secteur des Ressources en eau implique des études de raccordement de barrages pour les transferts d'eau

pour compenser l'aspect hétérogène des niveaux de précipitations à travers le pays, a-t-elle fait observer. «S'agissant des zones urbaines, et dans un contexte de changement climatique marqué par des épisodes de sécheresses et d'autres de grandes crues, il faut réfléchir à mettre des dispositifs de retenue des précipitations», a estimé Mme. Ouchart. Il convient de rappeler que le ministre des Ressources en eau et de la Sécurité hydrique, Karim Hosni, a indiqué dimanche passé que le taux de remplissage des barrages au niveau national, après les dernières précipitations, a atteint 33%. Il a ajouté qu'au cours de la période comprise entre le 5 et le 10 novembre, 143 millions de m<sup>3</sup> d'eau ont été collectés dans les barrages au niveau national.

Dans ce cadre, le ministre a souligné que son département ministériel compte actuellement sur les eaux souterraines jusqu'au lancement d'usines de dessalement d'eau de mer comme alternative aux barrages. Et notamment qui assiste à l'achèvement de trois usines de dessalement à l'Est, qui seront réceptionnées l'été prochain, a-t-il ajouté.

Manel Z

ALGEST 2021

Salon de la sous-traitance

80 entreprises au rendez-vous

Un total de 80 entreprises, entre opérateurs économiques, donneurs d'ordres et sous-traitants, prendront part à la 6<sup>ème</sup> édition du Salon de la sous-traitance (Algest 2021), prévu du 22 au 25 novembre courant, au Palais des expositions (Safex) à Alger, ont annoncé avant-hier les organisateurs. Le Salon a pour but «d'augmenter le niveau d'intégration de l'industrie algérienne pour arriver à une production nationale compétitive, tant sur le marché national qu'à l'export», ont-ils expliqué dans une conférence de presse, soulignant qu'il est organisé conjointement par le World Trade Center Algiers et la Bourse Algérienne de Sous-traitance et Partenariat (Bastp). Ainsi, cette événement regroupera des entreprises révélatrices du potentiel national de sous-traitance, ainsi que des compétences et savoir-faire dans plusieurs secteurs d'activités, notamment les industries

mécanique, métallurgique, électrotechnique, le plastique, le caoutchouc, ainsi que celles des pièces et composants automobiles et les services liés à l'industrie. Avec un «riche» programme de conférences sur plusieurs thèmes, entre autres, l'innovation et le développement de la PME, Algest 2021 sera également, durant quatre jours, un espace de rendez-vous d'affaires entre les exposants et les visiteurs professionnels attendus.

A l'occasion, le président de la Bastp, Kamel Aghsout, a estimé que la tenue du Salon intervient dans un moment «extrêmement important», caractérisé par la volonté des pouvoirs publics de diversifier l'économie nationale, ainsi que l'objectif de dynamiser le secteur industriel et augmenter sa part dans le PIB.

Le responsable a, par ailleurs, expliqué qu'au-delà des secteurs traditionnels (industries manufacturières), les années 2021 et 2022 seront marquées par l'émergence d'autres domaines permettant le développement industriel national intégré, tels que l'énergie, les énergies renouvelables, l'aéronautique, le transport, ainsi que l'introduction des nouvelles technologies issues du développement du numérique et de l'intelligence artificielle. Pour sa part, le président du World Trade Center Algiers, Ahmed Tibaoui, a souligné que ce Salon vise à promouvoir la sous-traitance industrielle et diminuer la facture d'importation d'un certain nombre de matières premières susceptibles d'être assurées localement à travers des partenariats publics-privés. Il a, à cet effet, appelé à «la libération du secteur public pour que ses acteurs s'engagent dans leurs actions sans craindre des poursuites judiciaires pour mauvaise gestion».

Le directeur de la Bastp, Aziouz Laib, a indiqué de son côté, que 129 produits destinés à l'intégration à l'instar des kits GPL, des carrousels, des bras de charge et toute la pièce de rechange actuellement importés par le groupe Naftal, seront exposés dans ce Salon.

Manel Z.



**INFO EXPRESS**

**Nationalisation Cogral redevient propriété de l'Etat**  
Après l'usine « Nurtris », en cours de réalisation et située dans la wilaya de Jijel, c'est au tour de Cogral, une autre société des frères Kouninef, de redevenir propriété de l'Etat. Après un arrêt qui a duré environ deux ans, la filiale « Cogral », située dans l'enceinte du port d'Alger et qui appartenait au groupe KouGC des frères Kouninef, devait reprendre ses activités depuis hier 15 novembre 2021. La société qui produit notamment de l'huile de table, fera désormais partie du groupe public Agrodv, dont les activités portent sur des domaines aussi divers que la production, la conception, la commercialisation, y compris l'importation et l'exportation de produits résultant de la transformation des matières premières issues de l'agriculture, de l'élevage ou de la pêche. «Les formalités exigées par la procédure de transfert de propriété ont été accomplies», selon une source du groupe Agrodv. «Elle reprendra aujourd'hui (lundi 15 novembre) ses activités après une longue interruption (environ deux années)», a précisé la même source, qui a ajouté : « Nous avons procédé à des essais très complets et nous allons poursuivre les activités de la filiale ».

**Opération solidarité**

## Mobilis fait don d'une ambulance au profit de l'EPH « Toumi Kheïra » de Tissemsilt

**Mobilis, opérateur national et citoyen par excellence, a procédé en date du 16 novembre 2021, à la remise d'une ambulance équipée au profit de l'Établissement public hospitalier «Mère-Enfant» «Toumi Kheïra» de Tissemsilt.**

Une dotation qui revêt une grande importance pour cet établissement sanitaire et habitants de cette wilaya, notamment par le renforcement des moyens nécessaires à la prise en charge des malades et de rapprochement de l'administration sanitaire du citoyen.

Cette initiative solidaire a pour objectif de soutenir les services hospitaliers, afin de soutenir les efforts et moyens médicaux. Ce soutien logistique solidaire, s'inscrit dans le cadre



du prolongement des actions de solidarité et de citoyenneté de Mobilis, entamées depuis ramadhan de l'année précédente, et qui a vu les établissements publics de santé de Aïn Ghezam, Bordj Badji Mokhtar, El Meghier, Ouled Djel-

lal, et Tamanrasset bénéficier d'une pareille dotation. À travers cette initiative solidaire, Mobilis perpétue ses actions de solidarité avec ses concitoyens et réaffirme son statut d'opérateur citoyen par excellence.

**Accidents de la circulation**

## 14 morts et 1.037 blessés en une semaine

Quatorze (14) personnes sont décédées et 1.037 autres ont été blessées dans 868 accidents de la circulation au niveau national en une semaine, indique un communiqué de la direction générale de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Alger avec quatre (4) morts et 115 blessés dans 119 accidents de la route,

durant la même période (7-13 novembre), précise la même source. Concernant les activités de lutte contre la propagation du Coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué 125 opérations de sensibilisation et 56 autres de désinfection générale à travers les 58 wilayas du pays, touchant l'ensemble des infrastructures et

édifices publique et privés, quartiers et ruelles. En outre, les éléments de la Protection civile ont effectué 846 interventions pour procéder à l'extinction de 538 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans la wilaya d'Alger, soit 132 interventions pour l'extinction de 97 incendies.

**INFO EXPRESS**

Récupération des fonds détournés  
**Potentielle amnistie pour la personne morale, à l'exclusion de la personne physique**

En s'exprimant, lundi, au forum de la Radio nationale, le ministre de la Justice, Garde des Sceaux a évoqué une potentielle amnistie en faveur des entreprises et sociétés, notamment étrangères, touchées par les scandales de détournement et de corruption en Algérie. Il s'agit d'une démarche de l'Etat qui tend à récupérer les fonds détournés, via le règlement à l'amiable. Abderrachid Tebbi a tenu à souligner que cette mesure, en passe d'être introduite dans la loi sur la corruption, s'adresse à la personne morale, à l'exclusion de la personne physique, soulignant que les prévenus emprisonnés pour des faits de corruption ne seront pas élargis, a-t-il tenu à clarifier.

Coronavirus  
**Le ministère de la Santé est préparé à faire face à la 4<sup>e</sup> vague**

Le ministère de la Santé est préparé à faire face à la quatrième vague de la Covid-19, a affirmé, mardi à Tissemsilt, le premier responsable du secteur Abderrahmane Benbouzid. Dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre de la Santé a souligné que «la situation épidémiologique actuelle que connaît l'Europe qui enregistre une hausse du nombre des infections au coronavirus, nous pousse à prendre les précautions nécessaires pour faire face à une quatrième vague». M. Benbouzid a fait savoir que son ministère enregistre actuellement «une stabilité des cas de « indiquant, à ce propos, qu'à l'heure actuelle, 5 millions de personnes ont reçu les deux doses du vaccin anti-Covid-19.

**Élections locales à Chlef**

## Les réseaux sociaux, un impératif numérique pour animer la campagne électorale

Des candidats en lice pour les Locales du 27 novembre à Chlef concentrent leur campagne électorale sur les réseaux sociaux, au motif que ces derniers sont devenus un impératif numérique et un appui à l'activité sur du terrain, dans l'espoir d'attirer toutes les catégories de la société et d'exploiter au mieux les moyens de communication disponibles.

En effet, la première semaine de la campagne électorale à Chlef a enregistré peu de meetings partisans et d'activités de proximité, contre une activité intense sur divers réseaux sociaux, où les candidats ont lancé des pages spéciales pour promouvoir leur image et

convaincre les utilisateurs du bien fondé de leurs programmes électoraux. Parmi eux, K. A, candidat du Rassemblement national démocratique (RND) pour les élections locales dans la commune de Chétia (7 km au nord de Chlef), qui estime que l'exploitation par les candidats des réseaux sociaux est un «impératif numérique imposé par les technologies et la généralisation de l'usage de ces réseaux». Les réseaux sociaux, qui suscitent désormais davantage d'intérêt comparativement aux médias traditionnels, offrent aux candidats de nombreuses options pour cibler et attirer différents groupes d'âge et régions selon leurs choix, tout

en s'inscrivant dans la perspective d'une orientation future vers le vote électronique», a-t-il estimé. Même son de cloche chez M.S, candidate du Mouvement El-Binaa El-Watani à l'Assemblée populaire de la wilaya (APW), qui a expliqué son utilisation des réseaux sociaux pour animer sa campagne électorale dans le monde virtuel, par leur «rôle» dans la transmission de sa voix à travers toutes les communes de Chlef, vu qu'elle ne peut organiser des rencontres de proximité dans les 35 communes de la wilaya, tout en tentant d'attirer les jeunes qui, généralement, boudent les meetings en salles.

### Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulant) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

*Allah Le Tout-Puissant vous le rendra.*

**MOB : 0782519683**

### Demande d'aide financière

Dame cancéreuse, démunie, demande à toute âme charitable de lui venir en aide (financière) afin d'effectuer des examens (échographie analyses, etc...).

**MOB : 05 59 31 19 67.**

Colonisation du Sahara occidental

## Les crimes de guerre du roi du Maroc



■ Les forces d'occupation marocaines ciblent désormais les civils sahraouis et les commerçants algériens.

Dans une déclaration à l'agence de presse sahraouie (SPS), M. Abba Al Haissan a affirmé que les éléments du crime de guerre sont établis notamment lorsque les attaques sont menées par des drones, en mesure de cibler avec exactitude et savoir qu'il s'agit bien de civils.

L'actuel roi du Maroc, dira-t-il, suit les pas de son père Hassan II, lequel avait commis des milliers de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre, à l'instar des bombes au napalm et au phosphore blanc, l'exécution sommaire, les rapt et les tortures, des pratiques exercées jusqu'à présent par le régime de Rabat, lequel bénéficie d'une impunité totale et agit sous la supervision et sur les ordres du roi Mohamed VI. Le président de la Conasadh a dénoncé, dans le même contexte, le siège inique imposé à la militante Sultana Khaya ainsi qu'aux membres de sa famille, qualifiant le recours du régime marocain au harcèlement et au viol serait également un autre crime contre l'humanité qu'il incombe aux auteurs ainsi

**Le président de la Commission sahraouie des droits de l'Homme, (Conasadh), Abba Al Haissan a tenu le roi du Maroc, Mohamed VI, pour responsable des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité commis contre le peuple sahraoui.**

qu'au roi la responsabilité de payer le prix. Le même responsable a averti, par ailleurs, les instances et les organisations en charge des droits de l'Homme et des peuples, contre leur passivité et les conséquences de leur inaction, les appelant à intervenir afin de faire cesser la politique d'agression et les violations systématiques à l'encontre des Sahraouis dans les territoires occupés.

Le Maroc refuse de reconnaître son échec militaire face

aux bombardements de l'armée sahraouie, et s'en prend aux civils, a affirmé le Conseiller du président de la République arabe sahraouie démocratique, (RASD), Mostafa El Bachir. Dans une déclaration à l'APS, M. El Bachir a fait savoir que l'occupation marocaine cible désormais les civils sahraouis ou les commerçants algériens qui traversent les territoires libérés vers la Mauritanie, outre les orpailleurs mauritaniens, et ce en utilisant différentes armes, dont

les drones israéliens. Cet esprit expansionniste du Maroc, hanté par l'Armée sahraouie, reflète la terreur qui habite les forces de l'occupation après son cuisant échec durant une année de guerre, sans compter les pertes humaines et matérielles considérables, a ajouté le conseiller.

Des dizaines de crimes contre l'humanité ont été perpétrés par l'occupant marocain depuis la reprise de la lutte armée, a-t-il noté.

## Nord du Mali : Le rappeur Keb libéré

Trois mois après leur enlèvement par des hommes armés dans la région de Tombouctou, le rappeur Keb et un membre de son groupe ont été libérés, a annoncé mardi 16 novembre la présidence malienne. Amadou Kébé alias «Dr Keb», 27 ans, et son collègue musicien Ousmane Coulibaly, dit «Dr Bacozy», ont été relâchés à Tombouctou, a indiqué la présidence sur Twitter. Une cérémonie officielle pour marquer leur libération a été organisée mardi à Bamako.

Le chanteur et trois membres de son groupe étaient en route dans le nord du Mali pour des concerts dans cette région quand ils ont été enlevés le 29 juillet à Goundam. Deux membres du groupe ont ensuite été libérés dans les jours qui ont suivi. «C'est

une milice locale de Gourma Rhaouss (région de Tombouctou), qui avait enlevé le jeune rappeur et son collègue», a affirmé un médiateur, sans plus de détails sur cette milice et les conditions de la libération. Pour mener cette médiation, ajoute cette source, le gouvernement a demandé aux autorités administratives de Tombouctou d'entrer en contact avec nous, les notables de Gourma Rhaouss.

«Nous avons négocié avec la milice», affirme ce médiateur. Selon Radio France internationale, les deux hommes étaient entre les mains d'un groupe de combattants affilié à la katiba Macina, et donc au Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans, (GSIM), lié à AQMI.

Conflit Maroc-Polisario

## Un journaliste espagnol évoque la guerre

Le journaliste espagnol indépendant, Axel Alvarez, a confirmé lors de sa visite dans les territoires sahraouis libérés, l'état de guerre qui prévaut dans la région et fait l'éloge des combattants sahraouis et leur détermination à vaincre l'occupant marocain, appelant les Nations unies à intervenir pour mettre fin au conflit au Sahara occidental. «Depuis la violation par le Maroc de l'accord de cessez-le-feu, le 13 novembre 2020, une grande ambiguïté entoure les informations qui circulent en Espagne sur la réalité du retour à la guerre au Sahara occidental, d'où la nécessité de lever le black-out médiatique sur cette affaire», a indiqué le journaliste espagnol dans une déclaration à un média sahraoui à l'issue de sa visite dans les camps de réfugiés sahraouis et les territoires sahraouis libérés. «J'ai visité avec la presse internationale, les camps de réfugiés sahraouis et je me suis déplacé dans la région de Mahbes où nous avons vécu et suivi directement de véritables affrontements militaires entre les unités

de l'armée sahraouie et les forces marocaines qui répondaient aux bombardements des forces sahraouies tout au long du mur de sable», séparant les territoires occupés des territoires libérés du Sahara occidental, a-t-il ajouté. Lors de son témoignage, le journaliste indépendant a, en outre, assuré avoir assisté à la chute d'un obus marocain près de leur emplacement dans la région de Mahbes, ce qui a obligé, selon lui, l'équipe des médias à quitter les lieux pour assurer leur sécurité. Par ailleurs, le journaliste espagnol a évoqué le bon état d'esprit qu'il a ressenti chez le peuple sahraoui, en particulier les soldats sur la ligne de front. «J'ai rencontré des soldats sur la ligne de front, armés d'un très bon moral et d'une forte croyance en l'inévitabilité de la victoire et j'ai senti lors de mes échanges avec eux une conviction selon laquelle les causes justes finissent toujours par vaincre», a-t-il déclaré lors de son témoignage. La guerre opposant le Front Polisario au Maroc n'est pas très médiatisée par la presse du Maroc.

Coup d'Etat au Soudan

## « Le peuple a choisi les civils »

Les Soudanais ont protesté, hier, dans différents quartiers de Khartoum, malgré une interruption totale des communications téléphoniques, en plus d'une coupure d'internet qui dure depuis le coup d'État du 25 octobre, ont constaté des journalistes de l'AFP. «Le peuple a choisi les civils», scandaient des manifestants, alors que les généraux se sont récemment renommés à la tête des autorités de transition et «Non au pouvoir militaire», lançaient d'autres dans plusieurs quartiers de la capitale soudanaise. Des mouvements soudanais ont appelé, hier, à des protestations populaires en pour opposition au "coup d'État militaire", et pour revendiquer un régime civil. Pour sa part, l'Association des professionnels soudanais a appelé à la mobilisation dans des protestations, hier. De son côté, le Parti sou-

danais du Congrès National a exhorté, dans un communiqué, à «participer activement aux manifestations du 17 novembre hier pour renverser l'autorité du coup d'État et rétablir le gouvernement civil». Les autorités soudanaises ont annoncé, dans la journée du mardi, la fermeture de 4 ponts à Khartoum, à partir de ce mercredi à l'aube, en prévision de ces protestations. Depuis le 25 octobre dernier, le Soudan est sous le coup d'une grave crise, l'armée avait déclaré l'état d'urgence dans le pays, dissous le Conseil de souveraineté et le Conseil des ministres de transition, limogé des gouverneurs et arrêté des chefs de parti, des ministres ainsi que des responsables, ce qui a déclenché des mouvements de protestations qui s'opposent à ces mesures qu'ils considéraient un coup d'État militaire.



# contribution

Sécurité nationale et lutte contre la corruption

## Une autre gouvernance en Algérie pour éviter les transferts illicites de capitaux

Dans son programme, et récemment en ce mois de novembre 2021, par la voix du ministre de la Justice, le gouvernement dans l'axe de la moralisation de la vie publique s'est engagé, à travers la réforme des services de l'État de poursuivre la lutte contre la corruption, le favoritisme et le népotisme. Pour cela, il prévoit le renforcement du dispositif mis en place pour la gestion des biens saisis, avec l'introduction de mesures particulières pour la gestion des sociétés, objet de poursuites judiciaires, passant par la traçabilité dans la gestion des finances publiques, la révision de la réglementation des changes et des mouvements de capitaux vers l'étranger, et de favoriser le règlement à l'amiable au traitement pénal, que les accords à l'amiable concernent les personnes morales et non les individus mais sans aucune précision de cette délimitation extrêmement difficile. Ne devant pas confondre acte de gestion dont la dépenalisation est nécessaire, et corruption, le contrôle, sur le plan politique passe par la démocratisation de la société. C'est dans ce cadre que le président de la République dans son récent interview à un quotidien allemand a précisé la réhabilitation de la Cour des comptes, consacrée par la Constitution, organe suprême contre la dilapidation des deniers publics, en berne pour des raisons politiques, depuis de longues années, devant jouer non comme rôle de coercition mais de prévention, comme dans tous les pays à Etat de droit, au moyen de recommandations opérationnelles pour les plus hautes autorités du pays. Mais ces déclarations ne sont pas nouvelles.

Dans plusieurs rapports, la Banque d'Algérie faisait état de dizaines de milliards de dinars d'infractions de change (pénalités) constatées par les services des douanes et les officiers de la police judiciaire. Précisons que la gestion des transferts et du contrôle des changes dépend de la Banque d'Algérie, et que le gouverneur de la Banque d'Algérie est directement sous l'autorité du président de la République et non du ministre des Finances. Donc, ces problèmes ne sont pas nouveaux, et ont été déjà soulevés par le passé, puisque les conditions de transfert de capitaux en Algérie pour financer des activités économiques et rapatriement de ces capitaux et de leurs revenus ont été prévus dans le Règlement de la Banque d'Algérie n°90-3 du 8 septembre 1990 (loi sur la monnaie et le crédit) puis par le Règlement n°95-07 du 23 décembre 1995 modifiant et remplaçant le règlement n°92-04 du 22 mars 1992 relatif au contrôle des changes et l'article 10 de l'Ordonnance 96-22 du 9 juillet 1996 relative à la répression des infractions à la législation des changes et des mouvements de capitaux vers l'étranger. Rappelons également que le 11 août 2012, le ministère des Finances, par un tapage médiatique, annonçait un décret exécutif numéro

**N'ayant pas attendu les récentes déclarations, comme je le rappelais déjà lors d'audits au niveau de la Cour des comptes entre 1980/1983 et sur Sonatrach entre 1974/1995, et dans des interviews notamment à l'Agence France Presse - AFP - 4 août 2013 et à la Radio France Internationale 6 août 2013 sur «L'Algérie et les transferts illicites de capitaux», il reste beaucoup à faire pour que nos responsables s'adaptent aux arcanes de la nouvelle économie où se dessinent d'importants bouleversements géostratégiques mondiaux, croyant que l'on combat la fuite des capitaux à partir de commissions et de circulaires, ignorant tant les mutations mondiales que la morphologie sociale interne, en perpétuelle évolution.**

12/279 portant institution d'un fichier national des fraudeurs ou contrevenants à la réglementation de change et mouvement de capitaux a été publié au Journal officiel. Ce décret exécutif fixait pourtant les modalités d'organisation et de fonctionnement du fichier national des contrevenants en matière d'infraction à la législation et à la réglementation des changes et des mouvements de capitaux et vers l'étranger. Devait être instituée auprès du ministère des Finances et de la Banque d'Algérie, une banque de données dans laquelle serait enregistrée toute personne, physique ou morale, résidente ou non-résidente, ayant fait l'objet d'un procès-verbal de constat d'infraction à la législation et à la réglementation des changes et des mouvements de capitaux vers l'étranger.

Le Comité national et local des transactions, l'Inspection générale des finances, les directions générales des changes de la Banque d'Algérie, des douanes, des impôts, de la comptabilité, l'agence judiciaire du Trésor, la cellule de traitement du renseignement financier et le ministère du Commerce étaient les structures et institutions qui peuvent accéder au fichier. Qu'en est-il de l'application de toutes ces ordonnances et décrets ? L'Algérie a été destinataire de plusieurs rapports internationaux concernant la fuite des capitaux qui constitue une atteinte à la sécurité nationale. Ces sommes sont issues de diverses opérations liées à la corruption, l'évasion fiscale et aux opérations délictueuses réalisées en Algérie. Mais ces transferts illicites ne tiennent pas compte des différentes commissions versées à l'étranger par des groupes internationaux en échange de contrats publics ou de surfacturation de produits et services pour les opérateurs privés/publics, ni des sommes transférées légalement par les multinationales implantées en Algérie pour contourner les lois économiques et souvent placées dans des paradis fiscaux ou par l'achat immobilier à travers le monde sous des prêteurs noms. Bien que la présomption d'innocence soit reconnue par la Loi, pourtant image désolante de l'Algérie avec tous ces noms d'Algériens, souvent mis en index dans la

presse internationale pour malversation ou de biens détenus à l'étranger. Comme conséquence, une véritable crise de confiance entre l'Etat et le citoyen à qui on demande des sacrifices avec l'actuelle rigueur budgétaire. La lutte contre ce fléau qui menace la sécurité nationale passe forcément par plus de moralité, le renouveau du système d'information au temps réel, une coordination sans faille de toutes les institutions de contrôle dont certains dépendent de l'exécutif étant juge et partie, donc non crédibles, un véritable management stratégique lié à un véritable Etat de droit.

Le problème qui se pose pour l'Algérie est donc beaucoup plus profond et interpelle toute la politique socio-économique de l'Algérie et son adaptation au nouveau monde, étant, par ailleurs, liée à bon nombre d'accords internationaux, afin de se prémunir de litiges inutiles et coûteux, tout en préservant ses intérêts propres. Les montants des surfacturations se repercutent normalement sur les prix intérieurs (les taxes des douanes se calculant sur la valeur du dinar au port surfacturé) donc supportés par les consommateurs algériens. Les transferts de devises via les marchandises sont également encouragés par les subventions généralisées mal ciblées, bien que servant de tampon social, source de gaspillage étant à l'origine des fuites de produits hors des frontières que l'on ne combat par des mesures bureaucratiques. D'une manière générale, la gestion administrative (flottement administré) du taux de change du dinar a intensifié les pratiques spéculatives.

Les surfacturations dues à l'utilisation de la distorsion du taux de change entre l'officiel et le marché parallèle est difficile à combattre et ne constitue pas un acte de corruption pour la majorité des ménages algériens, face à une allocation de devises dérisoires, moins de 150 euros se portent demandeur sur le marché parallèle, soit pour se soigner ou acheter face à la restriction des importations des matières premières pour certaines entreprises privées. Comme j'ai eu à le souligner dans maintes contributions depuis des années, malgré l'importance de la dé-

pense publique entre 2000/2021, nous avons assisté à la faiblesse du suivi et de contrôle des projets avec la multiplicité des ministères qui se télescopent alors que s'imposent un grand ministère de l'Economie. Nous assistons à la désorganisation du commerce intérieur et extérieur, avec la dominance de la sphère informelle qui contrôlent des pans entiers de l'économie et entre 6 000 à 10 000 milliards de dollars hors banques, tissant des relations dialectiques avec la logique rentière avec des structures oligopolistiques, quelques centaines de personnes contrôlant une grande partie de cette masse monétaire où tout se traite en cash ont accentué la mauvaise gestion et les surfacturations.

Les assainissements répétés aux entreprises publiques et les réévaluations montrant la non-maîtrise de la gestion des projets où selon les données officielles du Premier ministre (source APS), l'assainissement du secteur public marchand durant les 25 dernières années a coûté au Trésor l'équivalent de 250 milliards de dollars et le coût des réévaluations entre 2005/2020, 8 900 milliards de dinars, environ 66 milliards de dollars dont plus de 80% sont revenus à la case départ. Je réitère la proposition que j'ai faite en 1983 lorsque je dirigeais les départements des études économiques et des contrats, en tant que haut magistrat, premier conseiller à la Cour des comptes, chargé du dossier surestaries, pour la présidence de l'époque, (programme anti-pénurie) d'une structure, chargé d'un tableau de la valeur en temps réel, qui n'a jamais vu le jour car dérangeant les forces rentières.

Les transferts illicites de capitaux ne peuvent se faire sans la complicité extérieure. Les importations de biens et services (rubrique souvent oubliée 10/11 milliards de dollars par an entre 2010/2019 où les délits sont plus faciles) sont évaluées à environ 980 milliards de dollars. Si on applique un taux de surfacturation entre 10 et 15%, les transferts illicites de capitaux se situeraient entre 98 et 147 milliards de dollars, soit entre deux et plus de trois fois les réserves de change estimées à mai 2021 à 44 milliards de dollars. Les transferts illicites de capitaux concernent également la fuite de produit subventionné en dehors des frontières. Concernant les importations, du fait de la distorsion du taux de change, la procédure est simple : vous me facturez 120 alors que le prix réel est de 100, et moins en jouant également sur la qualité et on partage avec la complicité car s'il y a des corrompus, il y a forcément des corrupteurs.

La récupération de ces transferts de capitaux illicites, ayant consulté des experts juridiques au niveau international, c'est presque un exercice difficile, pour ne pas dire une impossibilité.

(A suivre)

Professeur des universités  
Abderrahmane Mebtoul



## INFO EXPRESS

Relizane

### Les riverains d'El Kalaa réclament le gaz naturel

La commune de Kalaa, à l'extrême sud-ouest de Relizane, réclame du gaz naturel. Région montagneuse où le froid d'hiver sévit rudement, Kalaa est un exemple parfait de ces nombreuses zones qui ont toujours été «d'ombre», pour reprendre le nouveau vocable que leur consacre la littérature officielle. Et elle l'est toujours. En effet, les habitants de la commune d'El Kalaa, notamment la cité des «logements ruraux» ont fait état de leur exaspération à cause de l'absence du gaz naturel dans leurs foyers. Ces derniers se voient pénalisés par l'absence de cette énergie si utile pour leurs besoins ménagers. Les dures conditions climatiques de ces derniers jours, une période hivernale rude, n'ont pas laissé place à la patience de ces familles qui se contentent pour le moment d'exprimer leurs doléances. Exaspérés par cette attente et l'absence de concrétisation des promesses tenues par les autorités locales quant au raccordement de leurs foyers au gaz naturel qui tardent à voir le jour, les habitants, privés de cette commodité, se voient contraints de recourir aux anciennes habitudes pour se réchauffer. Ainsi, de nombreux riverains ont exprimé leur forte déception, du fait de leur marginalisation par les autorités locales, ils déplorent l'absence de cet élément vital pour une vie ordinaire, et interpellent les autorités compétentes à l'effet de répondre positivement à leur préoccupation.

## Intempéries

# 2.920 interventions du 16 au 17 novembre

**Durant la période des 16 et 17 novembre 2021, arrêtée hier-matin à 8 heures, les unités de la Protection civile ont enregistré 2.920 interventions dans les différents types d'interventions liées aux missions opérationnelles du secteur.**

Concernant les interventions liées aux intempéries durant les dernières 24 heures, nos secours ont effectué plusieurs interventions d'épuisement et de pompage des eaux infiltrées à l'intérieur des habitations et édifices publics et privés, et ont dressé le constat de plusieurs glissements de terrain, effondrement de murs et stagnation des eaux pluviales dans la wilaya d'Alger : épuisements des eaux pluviales au niveau des communes de Bordj El Bahri, Birtouta, Eucalyptus, commune de Bab El Oued, effondrement partiel d'un balcon d'un bâtiment au boulevard 12 colonel Lotfi, effondrement du mur d'un immeuble suite au glissement de terrain au 14 boulevard Soukoutou, sans enregistrer de victimes, (commune de Raïs Hamidou), effondrement du toit d'une habitation vétuste à hauteur de la station de service de la commune de Belouizdad, effondrement d'un mur sur la chaussée suite au glissement de terrain (commune de Bir Mourad Raïs), risque d'effondrement de 2 habitations illicites à Houch Djirou (commune de Bologhine), effondrement partiel du toit d'une cuisine d'un immeuble au 53 boulevard Areski Yassef,



sans déplorer aucune victime. Constat de glissement de terrain au niveau de 3 endroits au 53 boulevard Areski Yassef, au 32 frères Zouaoui, au 14 boulevard Boudjemaa Bouchir de la même commune, commune El Achour, chute d'un poteau électrique à l'intérieur du lycée Mohamed Derouz, à Sebala, sans enregistrer de victimes, commune de Bouzaréah, glissement de terrain à hauteur du stade communal. Plusieurs opéra-

tions d'épuisements et de pompage des eaux pluviales effectuées par les éléments de la Protection civile de la wilaya de Boumerdès au niveau des habitations et édifices et les routes à travers les communes de Thenia, Corso, Ouled Hedjaj, Hammadi, Chaabet el Aneur, Bordj Menail, sans enregistrer de dégâts, wilaya de Tizi-Ouzou, plusieurs opérations d'épuisements et de pompage des eaux pluviales ont été effectués par nos moyens à travers les communes de Ait Yahia Moussa, Draa Ben Kheda, Beni Douala, Yakouren, Bouzguene. Deux routes communales coupées à la circulation à Village Sahel et Village Boubhir, situés dans la commune de Bouzguene. Trois effondrements de murs constatés au ni-

veau des communes de Azeffoun, Redjaoua, Draa El Mizan, sans enregistrer de victimes. Le trafic routier wilaya RN-12 coupé à la circulation au lieu-dit Ben Sifi, commune de Draa Ben Kheda. Au niveau de la commune de Béni Douala. Plusieurs opérations d'épuisements et de pompage des eaux pluviales ont été effectuées par les secours de la Protection civile de la wilaya de Blida à travers les communes de Chebli, Larbaa, El Affroun, Meftah, sans enregistrer de dégâts. A noter que la RN-42, difficile à la circulation, suite aux stagnations des eaux pluviales, côté El Affroun. Epuisement des eaux pluviales dans un champ de tir dans la commune de Tipaza.

## L'Algérie inondée par le Maroc

# 24 kg de cannabis saisi quotidiennement

Les services de la police judiciaire procèdent à la saisie de cannabis presque quotidiennement. Les services de la police judiciaire ont saisi, durant le mois d'octobre dernier, 7 quintaux de cannabis et 392.000 comprimés psychotropes, a indiqué un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale, (DGSN). «Dans le cadre de la lutte contre les crimes de trafic de drogue et de psychotropes, les services opérationnels de la police judiciaire ont traité durant le mois d'octobre dernier, 6.393 affaires qui se sont soldées par l'arrestation de 7.500 individus et la saisie de 7 quintaux et 77 kg de cannabis, outre 392.541 comprimés psychotropes», a précisé la même source. Ce qui correspond et au chiffre de 24 kg de cannabis quotidiennement. Le cannabis qui provient du Maroc inonde l'Algérie. Une politique hostile du pouvoir marocain, classé par l'ONU premier producteur du cannabis au monde. Une industrie que le Maroc



qualifie de légale et a pour but d'inonder l'Algérie en cannabis. Les services de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) et de la Gendarmerie nationale procèdent à la saisie quotidienne du cannabis dans nombre de wilayas du pays, dont les wilayas frontalières du pays. Pour inonder l'Algérie, le

Maroc a légalisé la culture du cannabis. Ce qui motive les trafiquants du cannabis qui inondent l'Algérie. Des équipes formées contre le trafic de stupéfiants ont été lancées par la DGSN et la Gendarmerie nationale pour contrecarrer la politique hostile du Maroc.

E.T.

## Sidi Bel Abbès

# Fin de cavale pour un voleur de voitures, à la cité Le Bosquet

Les policiers de la 4e Sûreté urbaine ont enfin réussi à soulager les propriétaires de voitures de la cité 1.500 logements AADL, cité Le Bosquet. Le suspect, âgé dans la quarantaine détruisait les portes et vitres des voitures pour s'emparer des postes-radios et tout autre bien portable, comptabilisant dans son bilan 4 victimes, rapporte un communi-

qué de la police. Des policiers en civile l'ont mis hors d'état de nuire, après une longue surveillance. Le suspect a été surpris en flagrant délit. Sa tentative de fuite a été mise en échec à la vue des policiers en civile. Il a été arrêté et présenté devant le procureur pour trancher dans son affaire.

Djillali Toumi

## Brèves

### Béjaïa

#### Séisme de 3,5 degrés à cap Carbon

Un séisme d'une magnitude de 3,5 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistré, mercredi à 01h29, à cap Carbon, au large de la wilaya de Béjaïa, indique le centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique, CRAAG.



## Arthrose

# Les causes majeures

→ L'arthrose est une dégénérescence du cartilage des articulations sans infection ni inflammation particulière. Cependant, il existe des formes avec une composante inflammatoire et beaucoup de patients présentent des poussées d'inflammation sporadiques.



■ Arthrose du genou.

(Photo : D.R.)

Cette dégénérescence conduit à une destruction plus ou moins rapide du cartilage qui enrobe l'extrémité des os. Anatomiquement, cette destruction s'accompagne d'une prolifération osseuse sous le cartilage. C'est la maladie articulaire la plus fréquente. Les premiers symptômes apparaissent généralement à partir de 40-50 ans, mais la maladie commence souvent bien plus tôt dans la vie.

### Mécanismes de l'arthrose

Le cartilage articulaire n'est pas un tissu inerte : il est le siège d'une intense activité où la production de chondrocytes (cellules du cartilage) s'oppose, au début du moins, à la destruction de ces mêmes cellules. Lorsque les phénomènes de destruction l'emportent sur la régénérescence cartilagineuse, l'épaisseur du cartilage diminue et l'articulation s'altère définitivement.

Cette intense activité de production de nouvelles cellules se manifeste, à

la marge de l'articulation, par la production nouvelle d'excroissances osseuses que sont les ostéophytes. Au cours de la destruction cartilagineuse, de petits morceaux de cartilage peuvent se détacher et « flotter » dans la poche articulaire. Ils y déclenchent alors des poussées inflammatoires mécaniques qui se traduisent par une hypersécrétion de liquide et par un gonflement de l'articulation.

### L'arthrose se caractérise par trois lésions anatomiques :

L'atteinte du cartilage articulaire qui se fissure et se creuse d'ulcérations (trous dans le cartilage) pouvant laisser l'os à nu ;  
L'atteinte de l'os lui-même qui se calcifie par endroits (ostéoporose) et se condense en d'autres, notamment dans la partie près de l'articulation au niveau des zones de pression : c'est l'ostéosclérose sous-chondrale ;  
La formation sur les bords de l'articulation d'ostéophytes (parfois dénommés « becs de perroquet » en raison de leur forme radiologique).

Ces lésions peuvent s'accompagner d'une synovite, qui correspond à l'inflammation de l'enveloppe de l'articulation.

### Validation médicale :

L'arthrose est une dégénérescence du cartilage des articulations sans infection ni inflammation particulière. Cependant, il existe des formes avec une composante inflammatoire et beaucoup de patients présentent des poussées d'inflammation sporadiques. Cette dégénérescence conduit à une destruction plus ou moins rapide du cartilage qui enrobe l'extrémité des os. Anatomiquement, cette destruction s'accompagne d'une prolifération osseuse sous le cartilage. C'est la maladie articulaire la plus fréquente. Les premiers symptômes apparaissent généralement à partir de 40-50 ans, mais la maladie commence souvent bien plus tôt dans la vie.

### Causes et facteurs de risque de l'arthrose

Dans l'arthrose, la destruction du cartilage correspond à une fissuration

de la surface vers la profondeur du tissu cartilagineux. Cette fissuration est liée à des phénomènes mécaniques, mais elle est également favorisée par des altérations biochimiques de la structure du cartilage. Schématiquement, on peut considérer que l'arthrose est le résultat :

- De contraintes physiques anormales sur un cartilage normal ;
- De contraintes physiques normales sur un cartilage anormal ;
- De la conjonction des deux situations précédentes.

Les principaux facteurs de risques suspectés sont :

- Généraux : âge, poids, ménopause, autres rhumatismes (chondrocalcinose, hyperostose de Forestier...);
- Génétiques : la notion d'arthrose familiale est bien démontrée pour les arthroses du genou, de la hanche et de la main ;

### Locaux :

- Traumatismes importants ou faibles à répétition (travaux pénibles, sports violents, lésion du ménisque...);
- Anomalie de position de l'articulation (scoliose, malformation de la hanche, ...);

À l'origine de l'arthrose interviennent de nombreux facteurs souvent encore mal connus. Cependant, le caractère génétique de l'affection semble prédominant. Il existe des familles d'arthrosiques et la maladie atteint plus fréquemment les femmes que les hommes. Par exemple, si certaines professions (travaux de force) sont plus exposées à l'arthrose que d'autres, tous les membres de cette profession ne feront pas d'arthrose (en partie en fonction de leur prédisposition génétique).

## INFO EXPRESS

### La consultation L'interrogatoire



C'est le temps principal de l'examen du malade. Lui seul est capable de définir les caractéristiques de la douleur ressentie et son « classement » en tant que douleur arthrosique mécanique ou non. Il consiste en l'examen des articulations douloureuses. Il recherche :

- L'existence d'une douleur provoquée à la palpation ;
- Les déformations articulaires ;
- L'amplitude des mouvements restant possibles ;
- La présence d'un épanchement liquidien (genoux).

Les questionnaires d'auto-évaluation. Deux types de questionnaires types sont parfois utilisés pour apprécier l'importance de la douleur et du handicap :

- Les EVA : L'utilisation d'une échelle visuelle analogique (EVA) permet au patient lui-même de chiffrer l'importance de sa douleur et de son handicap. Renouvelée tous les 3 ou 6 mois, l'analyse de ces EVA permet de chiffrer l'amélioration obtenue par le traitement ou, au contraire, de constater l'aggravation de la symptomatologie ;
- Les indices fonctionnels : il s'agit de questionnaires spécifiques pour le genou et la hanche (indice de Lequesne) et pour la main (indice de Dreiser). En ce qui concerne l'indice de Lequesne, il peut faciliter la prise de décision chirurgicale, mais évaluer également l'efficacité ou l'échec du traitement proposé.

### Examens et analyses complémentaires

#### Les prises de sang

L'arthrose ne perturbe pas les résultats biologiques. Vitesse de sédimentation, protéines de l'inflammation (CRP) sont normales. A la différence des arthrites, il n'y a pas de syndrome inflammatoire. Il n'existe aucun marqueur biologique de l'arthrose. Son diagnostic ne peut être que clinique et radiologique.

#### Examens et analyses complémentaires

Les prises de sang  
L'arthrose ne perturbe pas les résultats biologiques. Vitesse de sédimentation, protéines de l'inflammation (CRP) sont normales. A la différence des arthrites, il n'y a pas de syndrome inflammatoire. Il n'existe aucun marqueur biologique de l'arthrose. Son diagnostic ne peut être que clinique et radiologique.

#### La radiologie

La radiographie standard, sans préparation, est suffisante au diagnostic de la maladie arthrosique. Quatre signes radiologiques sont caractéristiques :

- Le pincement de l'articulation par destruction du cartilage (diminution de l'épaisseur du cartilage) ;
  - Une condensation osseuse sous le cartilage ;
  - La présence d'excroissances osseuses ou ostéophytes ;
  - La présence de géodes (trous à l'emporte-pièce) dans l'os autour de l'articulation.
- Il n'y a pas de parallélisme entre l'importance des signes radiographiques et les symptômes ressentis : une arthrose importante sur la radiographie peut rester asymptomatique. Inversement, une arthrose très douloureuse peut ne présenter que de modestes altérations radiologiques.

## Du nouveau chez ZEDPHARM

# «Là où ça bloque, ARTI CUREPLUS débloque !»

→ Un produit révolutionnaire pour l'articulation contenant des nutriments Actis qui renforcent la santé des articulations des cartilages et des os. Il a été spécialement et scientifiquement développé pour améliorer la flexibilité et la mobilité tout en réduisant les douleurs articulaires.

### L'étude Magenta

Les effets spécifiques de l'association de la glucosamine et la chondroïtine dans le ralentissement de la progression de l'arthrose, les patients ayant déjà pris du sulfate de Glucosamine ont présenté une incidence cumulative diminuée et retardée des arthroplasties totales du genou. Le collagène est un composant important du cartilage osseux et articulaire pourrait représenter un facteur protecteur supplémentaire du cartilage lors de l'arthrose. Chaque ampoule quotidienne contient plusieurs composants actifs clés et comprend du collagène marin (400 mg), (1.200 mg de glu-

cosamine), (900 mg de chondroïtine), du gingembre, du cuivre et des vitamines. Comme il soutient les articulations, la fonction des os et du cartilage, et possède également des propriétés anti-oxydantes.

**Composition :** Sulfate de glucosamine (origine marine), sulfate de chondroïtine (origine requin/poisson), collagène hydrolysé (de poisson), vitamine D3, Oméga 3, arôme naturel de cerise, extrait sec de gingembre, racine, acide ascorbique, vitamine C.

### Schéma thérapeutique :

1 ampoule par jour à prendre seul ou diluée dans un demi-verre d'eau, de préférence à jeûn le matin. Le produit peut être utilisé aussi longtemps que nécessaire avec un apport régulier (recommandé).

**Mode d'emploi :** agiter avant utilisation.

Ne pas dépasser la dose recommandée.



vent pas remplacer un régime alimentaire varié et équilibré. Tenir hors de la portée des enfants. Si vous êtes sous surveillance médicale, si vous êtes enceinte, si vous allaitez, ou si vous souffrez d'allergie alimentaires, faite appel à votre médecin ou bien à votre pharmacien avant de prendre ce complément. Conserver dans un endroit frais et sec à l'abri de la lumière.

**Contre-indication :** les personnes allergiques aux poissons, crustacés et coquillages, enfants à partir de 12 ans

**Mises en garde :** les compléments alimentaires doivent faire parti d'un mode de vie sain et ne doi-



## Programme



12.00 Les douze coups de midi  
13.00 Journal  
13.55 L'île aux secrets  
15.35 Mystère à Salem Falls  
17.00 Météo  
17.10 Quatre mariages pour une lune de miel  
18.15 Les plus belles vacances  
19.00 Journal  
19.20 Demain nous appartient  
20.40 C'est Canteloup  
21.05 Munch  
22.10 Munch  
23.15 New York Unité Spéciale



12.00 Tout le monde veut prendre sa place  
13.45 La p'tite librairie  
15.05 Je t'aime, etc.  
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre  
18.40 Vélo club  
19.20 N'oubliez pas les paroles  
20.00 Journal  
20.39 Basique, l'essentiel de la musique  
21.05 Envoyé spécial  
23.45 Complément d'enquête



10.50 Desperate Housewives  
10.55 Desperate Housewives  
11.45 Desperate Housewives  
12.00 Le journal  
13.30 En famille  
14.00 Notre histoire d'amour  
16.00 Incroyables transformations  
17.25 Mieux chez soi  
18.45 Le journal  
20.25 Scènes de ménages  
21.50 Le meilleur pâtissier  
22.00 Le meilleur pâtissier : gâteaux sur commande



06.30 Boule et Bill  
06.42 Boule et Bill  
07.09 Ludo  
07.00 Garfield & Cie  
08.05 Boule et Bill  
08.30 Boule et Bill  
09.20 Les as de la jungle à la rescousse  
10.50 Ensemble c'est mieux !  
11.20 La nouvelle édition  
11.25 Météo  
11.55 Journal  
12.45 Météo  
12.50 Rex

13.55 Rex  
14.25 Rex  
15.05 Le Renard  
16.45 Personne n'y avait pensé !  
17.10 Questions pour un champion  
19.20 Plus belle la vie  
20.00 Saveurs de saison  
21.05 Une journée avec Brassens  
22.50 Météo



20.30 Journal  
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse  
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage  
22.54 Le journal  
23.25 Chef.fe.s de brousse



15.00 Un dîner presque parfait  
16.55 Un dîner presque parfait  
17.50 Un dîner presque parfait  
18.50 Un dîner presque parfait  
21.05 Lara Croft : Tomb Raider  
23.20 Encore heureux



16.50 Late Night  
19.15 L'info du vrai  
20.13 L'info du vrai, le mag  
20.48 La boîte à questions  
20.52 Groland le zapoï  
21.01 La Gaule d'Antoine  
21.07 A couteaux tirés  
21.59 The Head  
22.52 American Horror Story  
23.34 American Horror Story



18.56 Les + de la redac'  
19.00 Le vol du Phoenix  
20.50 The Operative  
22.43 Les Misérables



13.05 Entrée libre  
13.40 Le magazine de la santé  
14.35 Allô, docteurs !  
15.40 Suricates superstars



19.25 Quotidien, première partie  
20.10 Quotidien  
21.10 La maison du bonheur  
21.15 13 novembre  
23.20 13 novembre



09.00 Les contes des 1001 darkas  
13.50 Maigret  
19.43 TPMP : première partie  
20.42 Touche pas à mon poste !  
21.57 Balance ton post ! L'after  
22.57 Balance ton post ! L'after  
23.35 Balance ton post ! L'after



20.00 Les as de la jungle à la rescousse  
20.10 Une saison au zoo  
20.40 Une saison au zoo  
21.05 La p'tite librairie  
21.40 Les hors-la-loi de la nature  
22.35 Les hors-la-loi de la nature



15.14 Factory  
19.00 Conan le barbare  
19.20 Paradise Beach  
20.50 La bataille de Jangsari  
22.30 Gangster Squad



19.45 Arte Journal  
20.55 L'homme de la chambre 301  
21.45 L'homme de la chambre 301  
22.35 Code 7500 : Un avion en détresse  
23.25 Khibula



17.45 Eurosport News  
20.00 Ethias Cross 2020/2021  
20.55 Eurosport News  
21.00 Mos - Puebla de Sanabria (230,8 km)  
22.30 Les rois de la pédale  
23.00 Eurosport News  
23.05 Ethias Cross 2020/2021

## Sélection



### Ciné Frisson - 22.30 Gangster Squad

Film policier de Ruben Fleischer

→ Dans le Los Angeles des années 40, face-à-face mortel entre Mickey Cohen, gangster d'envergure et le sergent John O'Mara, boss du fameux Gangster Squad... Le parrain de la mafia, Mickey Cohen, dirige Los Angeles et obtient tout ce qu'il veut grâce à la protection de ses hommes de main, mais aussi de la police et des hommes politiques sous sa coupe.

### Ciné Frisson - 20.50 La bataille de Jangsari

Film de guerre de Kyung-taek Kwak

→ Pendant la guerre de Corée, une unité constituée de 772 soldats, pour la plupart mineurs, commandée par le capitaine Lee Myeong-joon, suit deux semaines intenses d'entraînement avant d'être envoyée sur la ligne de front.



### Ciné Premier - 20.50 The Operative

Film d'espionnage de Yuval Adler

→ À la fin des années 2000, au pic de la crise nucléaire entre l'Iran et l'occident, un agent du Mossad tente de retrouver une espionne qui a disparu. À la fin des années 2000, alors que la crise du nucléaire entre l'Iran et l'Occident est à son apogée, Rachel, agente du Mossad surdouée et actrice principale d'une conspiration internationale, disparaît mystérieusement.



## CINÉMA

«JE ME SUIS MORDUE LA LANGUE», DERNIÈRE OEUVRE DE NINA KHADA



La jeune cinéaste franco-algérienne Nina Khada fait de nouveau parler de son travail depuis Ouagadougou (Burkina-Faso) où elle a décroché récemment le Poulain d'argent du court métrage documentaire du 27e le Festival panafricain du cinéma et de la télévision (Fespaco) pour son dernier film «Je me suis mordue la langue». Sorti en 2020, ce documentaire d'une durée de 25 mn a déjà pris part à une quinzaine d'événements cinématographiques en Tunisie, en Egypte, en Suisse, au Liban, en France, au Canada, ou encore au Brésil. Véritable quête identitaire entreprise par une franco-algérienne qui a vécu toute sa vie en France, ce court métrage relate l'histoire d'une algérienne, qui dit avoir perdu la langue de sa grand-mère et n'arrive pas à s'exprimer en arabe dialectal. S'accrochant à de lointains souvenirs de ses grands-parents et de leur langue dialectale, elle prend les rues de Tunis comme substitue du pays de ses ancêtres pour tenter d'y retrouver une part de son identité. A Tunis, elle parle de son problème aux passant qu'elle filme, une vieille dame lui recommande de retourner en Algérie et qu'une langue ça ne s'oublie pas, des enfants lui conseillent de parler aux gens dans la rue pour réapprendre, alors que d'autres lui suggèrent plus simplement de chanter. A tout âge les intervenants estiment que perdre sa langue c'est perdre la mémoire et ne comprennent pas vraiment qu'on puisse réellement perdre l'usage d'une langue et être à ce point coupé des siens.

Au détour de chacune de ses rencontres, Nina Khada propose des plans urbains nocturnes intéressants des quartiers populaires de la capitale tunisienne et pose parfois sa voix pour se confier le long d'un voyage en train de nuit dans la banlieue ou en bord de mer.

Réalisatrice et monteuse, Nina Khada a travaillé sur le montage de nombreuses œuvres avec des réalisateurs comme Hassan Ferhani et Karim Moussaoui, elle réalise son premier court métrage documentaire, «Fatima», qui parle de sa grand-mère sur la base d'archives coloniales françaises.

Après «Je me suis mordue la langue», Nina Khada travaille actuellement sur le développement de son premier court métrage de fiction intitulé «La veillée».

R.C.

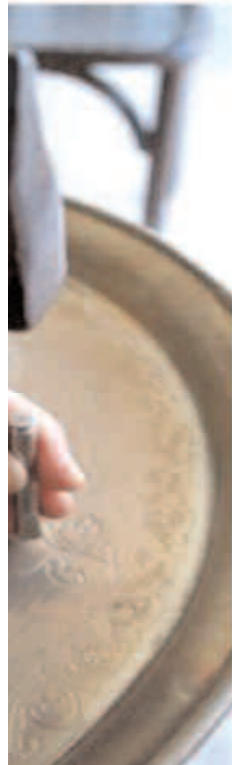
## Salon des métiers artisanaux à Constantine

# Affluence sur les produits de beauté naturels

→ Les pavillons exposant les produits de beauté naturels au Salon national des métiers artisanaux et de la créativité patrimoniale qui se tient actuellement à Constantine, ont enregistré mardi une grande affluence des visiteurs venus nombreux apprécier la finesse de l'artisanat algérien.

Cette manifestation culturelle et commerciale, tenue à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'artisan (9 novembre de chaque année) connaît, depuis son ouverture, un engouement remarquable pour ces produits notamment auprès de femmes actives, au foyer et d'étudiantes notamment, issues de différentes facultés et résidences universitaires mitoyennes.

Les savons, les shampooings, les crèmes pour le visage et le corps et des soins pour cheveux (pour enfants et adultes) fabriqués de façon artisanale à base de produits naturels tels que l'huile d'olive et le miel, et cédés à des prix attractifs, ont particulièrement suscité l'intérêt des visiteuses de ce Salon, organisé à la Maison de la créativité et au Palais de la culture Mohamed Laid Al Khalifa. A cet effet, Nedjma Bouleli, artisane de la wilaya de Constantine, activant dans le domaine de la fabrication des savons naturels et produits cosmétiques, a indiqué à l'APS que cet événement devenu traditionnel est «une opportunité pour le public



constantinois de découvrir ce métier artisanal en net développement en particulier ces dernières années».

Egalement pharmacienne de formation, l'artisane qui exerce ce métier depuis 15 ans dans son entreprise implantée dans la commune d'El Khroub (Sud de Constantine), a souligné l'importance de valoriser ce métier au profit des générations futures à travers l'organisation de ce genre de manifestations et de stages de formation en faveur des jeunes porteurs de projets dans ce créneau. Cherifa Debah, de la wilaya d'Alger qui exerce ce métier dans son atelier à El Mohamadia depuis environ cinq ans a salué cette initiative, affirmant que «l'échange des expériences et des connaissances

entre les professionnels de ce métier artisanal à travers l'organisation de manifestations culturelles et artistiques, visent essentiellement à améliorer et promouvoir la qualité du produit».

«De tels rendez-vous permettront de renforcer davantage les métiers de l'artisanat et les professionnels auront l'opportunité de commercialiser leurs produits», a révélé de son côté Amal Lazeri, une artisane activant dans la vannerie originaire de Kouba (Alger).

Elle a encore indiqué que le Salon a pour objectif de mettre en exergue le rôle de l'artisanat dans la création de l'emploi et dans la dynamisation du développement économique aussi bien local que national.

S'étalant jusqu'au 19 du mois

de novembre en cours, l'exposition de produits embrassant les différents métiers à l'image de la poterie, du cuivre, la céramique, la dinanderie, des peaux et cuirs ainsi que les pâtes et les gâteaux traditionnels, a permis aux visiteurs de découvrir la richesse du patrimoine artisanal traduisant la profondeur civilisationnelle du pays.

Il est à signaler que trois (3) anciens artisans spécialisés dans la confection des habits et bijoux traditionnels en plus de l'osier, ont été honorés lors de la cérémonie d'inauguration de ce Salon national qui compte une cinquantaine d'artisans participant de diverses wilayas du pays, à l'instar de Médéa, Boumerdès, Tlemcen, Bejaïa et Alger.

R.C.

## Foire du livre de Tunis

# Une 36<sup>ème</sup> édition éclectique

La foire internationale du livre de Tunis (FILT), est de retour cette année dans sa 36<sup>ème</sup> édition, après un report de 3 ans, à cause de la pandémie du Covid-19.

Du 11 au 21 novembre, les visiteurs sont invités à découvrir, au Parc des expositions du Kram, des livres, romans, recherches, parascolaires, et jeux éducatifs de 150 exposants tunisiens et 300 éditeurs arabes et internationaux. Près de 20 pays participants rythmeront les journées de la Foire comme l'Egypte, l'Algérie, la Mauritanie, les Emirats Arabes Unis, la Palestine, l'Irak, la Syrie, la Jordanie, Le Liban, la Libye, le Koweït, le Qatar, la France, la Turquie, l'Iran, le Canada, le Sénégal. Des organisations internationales comme l'Alecso, l'ONU, OMCI et l'OIF ne manqueront pas à l'appel de cette 36<sup>ème</sup> édition.

La Mauritanie est l'invitée d'honneur de cette 36<sup>ème</sup> édition. Des ateliers de calligraphie et de mise en valeur du patrimoine mauritanien ponctueront toute la période de la foire du livre. En cette 6<sup>ème</sup> journée, malgré le temps pluvieux, les visiteurs étaient nombreux à affluer au parc du Kram.

Vers 11h, les halls regorgeaient déjà des passionnés de la lecture. Des parents sont venus profiter des remises sur les parascolaires et les jeux de société.

D'autres, ont confié leurs enfants aux maitresses des écoles publiques et privées, ayant eu l'initiative de faire visiter les lieux aux élèves. Un théâtre pour enfant leur a été dédié également dès l'entrée, ainsi que des stands animés et un club de guitare gratuit leur sont consacrés. Cette année aussi la littérature pour enfant est

très présente. Pour les plus âgés, notamment les étudiants, l'Association nationale des éditeurs des livres (Québec), une maison d'édition des manuels scolaires participe également au FILT 2021. Une panoplie de livres de référence en économie, médecine, sciences sociales et en droit, publiés par des éditeurs universitaires, sont proposés dans leur stand. On y trouve des publications des Presses internationales polytechniques, l'Université Laval et Montréal, des Éditions du CHU Sainte Justine. Les prix de ces livres importés sont en promotion, pour les étudiants et universitaires.

Par ailleurs, les stands des maisons d'édition locales et maghrébines, ayant édité les derniers ouvrages d'économistes, théologues, sociologues et politiciens tunisiens, semblent attirer les

foules. Les livres sur le développement personnel et la valorisation des talents et potentiels, continuent à séduire une bonne partie des lecteurs.

Rappelons que, jusqu'au 21 novembre, 10 conférences et tables rondes seront tenues en présence du directeur de cette 36<sup>ème</sup> édition, le professeur Mabrouk Manai, autour de thématiques d'actualité, et une vingtaine de rencontres et de dialogues entre des écrivains, venus de 20 pays participants.

Il y aura également, des lectures et des interactions avec le public présent, une mise à l'honneur du Livre tunisien, des activités consacrées à «la jeunesse et les livres», et le rendez-vous «Mon expérience avec...», qui relatera l'expérience d'invités avec d'autres personnalités du monde des lettres.

E.B.



# vie pratique

## santé

### Quels sont les bienfaits santé et beauté des graines de lin ?



Les graines de lin sont tendance dans notre assiette et nos produits de beauté. Peuvent-elles nous aider à mincir, à combattre la constipation, à hydrater notre peau? Sous quelle forme les consommer et en quelle quantité? Les réponses de notre experte, diététicienne-nutritionniste.

#### Origine : d'où viennent les graines de lin ?

Les graines de lin proviennent du lin (*Linum Usitatissimum*), une plante de la famille des linacées (*Linaceae*). Le lin est originaire d'Eurasie.

#### Composition nutritionnelle : que contiennent les graines de lin ?

« Ces petites graines oléagineuses renferment de nombreuses substances indispensables à l'organisme », affirme diététicienne-nutritionniste.

**Des oméga-3 :** « Ces acides gras essentiels ne sont pas synthétisés par l'organisme, prévient la diététicienne. Ils doivent donc être apportés par l'alimentation. Et nous n'en consomons pas assez. Avec 2 cuillerées à soupe quotidienne de graines de lin, on a 100 % des apports nutritionnels conseillés en oméga-3. »

**Des fibres :** les graines de lin sont très riches en fibres. Elles en contiennent 30 g aux 100 g ! Soit, l'intégralité des besoins quotidiens.

**Des lignanes :** « Ce sont des phyto-oestrogènes qui miment les oestrogènes naturels, explique la diététicienne. Les graines de lin en sont très riches. Or, les lignanes diminuent le risque de développer un cancer du sein. » De la vitamine B9 (folates) : les graines de lin renferment 93,7 microgrammes de vitamine B9 aux 100 g. Les besoins quotidiens sont de 300 microgrammes pour les adultes et de 400 microgrammes pour les femmes enceintes.

**Du sélénium :** c'est un antioxydant. Il y en a 28 microgrammes aux 100 g dans les graines de lin, quand les besoins quotidiens sont de 60 microgrammes.

**Du calcium :** les graines de lin apportent 228 mg de calcium aux 100 g quand les besoins quotidiens sont de 1 000 mg.

**Du magnésium :** les graines de lin en contiennent 372 mg aux 100 g, et les apports quotidiens recommandés sont de 6 mg par kilo de poids et par jour, soit, en moyenne entre 360 mg et 420 mg.

**Du manganèse :** les graines de lin renferment 2,48 mg/100 g de cet antioxydant. Les apports quotidiens recommandés sont compris entre 1 et 2,5 mg.

**Du fer :** les graines de lin contiennent 10,2 mg de fer aux 100 g. Les besoins quotidiens sont de 9 mg pour les adultes, les mères allaitantes et les femmes ménopausées. Ils passent à 16 mg pour les femmes réglées, et à 25 mg pour les femmes enceintes. « Attention, prévient la diététicienne, il s'agit de fer non hémérique, moins bien absorbé que le fer hémérique. »

#### Les bienfaits santé des graines de lin

Grâce à leur composition nutritionnelle très intéressante, les graines de lin ont de nombreux atouts santé. D'où l'intérêt d'en consommer très régulièrement.

#### Contre la constipation

Les graines de lin renferment à la fois des fibres solubles qui gonflent au contact de l'eau dans l'organisme, forment un mucilage et ont un double effet : ballast et rassasiant. On peut faire des cures de graines de lin de 4, 5 à 6 jours jusqu'à la régularisation du transit. Pour voir l'efficacité des graines de lin, il faut compter 24 à 48 heures.

## Météo



Jeudi 18 novembre : 28°C

#### → Dans la journée :

Eclaircies et passages nuageux parfois denses. Nuages et soleil 28° Ressenti 37° 50 km/h Rafales de Nord-Ouest

#### → Dans la nuit :

Beau temps peu nuageux devenant variable. Belles éclaircies 22° Ressenti 25° Calme

#### Alger :

Lever du soleil : 06:17  
Coucher du soleil : 19:20

## Miel, pollen, gelée royale : les produits de la ruche pour doper son immunité

Le miel provient du nectar de fleurs que pompent les abeilles. Quand il arrive dans la ruche, il est composé essentiellement d'eau (jusqu'à 85 %) et de sucres (15 %). À la faveur des régurgitations successives par les abeilles ouvrières qui, chacune, l'enrichissent en enzymes, il devient concentré à 80 % de sucres. Il est alors déposé dans des alvéoles operculées avec de la cire.

Pourquoi il est efficace : le miel est composé d'eau, de sucres (fructose et glucose principalement), de minéraux (potassium, calcium... selon le territoire de récolte) et de protéines, acides aminés et enzymes à l'origine de son activité antibactérienne et cicatrisante sur les plaies. Il contient également des inhi-

bines qui empêchent la multiplication des microbes et des défensines, peptides immunostimulants. À ces composés antiseptiques s'ajoutent des flavonoïdes et des caroténoïdes riches en polyphénols, aux propriétés antioxydantes et anti-inflammatoires. « S'il est frais (récolté depuis moins de six mois), vous y trouverez aussi une flore spécifique de l'abeille et de sa ruche, avec des bactéries bienfaites contre les germes cutanés ou contre l'*Helicobacter pylori* qui infecte l'estomac. Enfin, son pH est acide, ce qui n'est pas propice à la multiplication des microbes opportunistes.

**Le mode d'emploi :** on prend tout l'hiver en soutien de l'immunité une cuillerée à soupe (15 à 20 g) de miel par jour. On choisit celui que l'on aime,



car « tous les miels ont des effets superposables. La plante donne surtout son goût, son odeur. Seule différence : plus il est ambré, plus il est riche en polyphénols.

**Les précautions particulières :** le miel est déconseillé aux enfants avant 1 an en raison d'un risque potentiel de botulisme. En cas de diabète, prendre la cuillerée à soupe le matin avant un effort physique.

## Recette du jour

### Quiche riz, petits pois

#### INGRÉDIENTS

- Pâte brisée
- 300 g petits pois surgelés
- 4 oignons frais
- 3 œufs
- 4 cuil. à soupe
- 20 cl crème
- Riz cuit
- 50 g parmesan râpé
- 25 g beurre
- Sel
- Poivre

#### PRÉPARATION



Faites fondre les oignons pelés et hachés à la poêle dans le beurre chaud. Préchauffez le four 200 °.

Faites cuire les petits pois 10

mn à l'eau bouillante salée. Rafraîchissez et égouttez. Déroulez la pâte et tapissez un moule à tarte. Piquez le fond à la fourchette. Étalez les oignons tièdes dans le fond. Recouvrez de petits pois. Ajoutez le fromage coupé en rondelles et parsemez de riz. Fouettez les œufs avec la crème et le parmesan. Assaisonnez de sel et poivre. Versez sur les petits pois. Enfournes 30 mn. Démoulez et servez sans attendre.

## Horaires des prières

Jeudi 14 Rabie al-thani 1443 :

18 novembre 2021

Dhor ..... 12h33

Asser ..... 15h19

Maghreb ..... 17h39

Icha ..... 19h06

Vendredi 15 Rabie al-thani 1443 :

19 novembre 2021

Fedjr ..... 05h50

## numéros utiles

### SANTÉ

#### Samu :

021.67.16.16/67.00.88

#### CHU Mustapha :

021.23.55.55

#### CHU Ben Aknoun :

021.91.21.63

#### CHU Beni Messous :

021.93.11.90

#### CHU Baïnem :

021.81.61.13

#### CHU Kouba :

021.58.90.14

#### Ambulances :

021.60.66.66

#### Dépannage Gaz :

021.68.44.00

#### Dépannage Electricité :

021.68.55.00

#### Service des eaux :

021.58.32.32/58.37.37

### SÉCURITÉ

#### Protection civile :

021.61.00.17

#### Sûreté de wilaya :

021.63.80.62

#### Gendarmerie :

021.62.11.99/62.12.99

### ADRESSES UTILES

#### Aéroport Houari-Boumediene

021.54.15.15

#### Air Algérie

#### (Réservation)

021.28.11.12

#### Air France :

021.73.27.20/73.16.10

#### ENMTV :

021.42.33.11/12

#### SNTF :

021.76.83.65/73.83.67

#### SNTR :

021.54.60.00/54.05.04

#### Hôtel El-Djazair :

021.23.09.33/37

#### Hôtel El-Aurassi :

021.74.82.52

#### Hôtel Hilton :

021.21.96.96

#### Hôtel Sofitel :

021.68.52.10/17

#### Hôtel Sheraton :

021.37.77.77

#### Hôtel Mercure :

021.24.59.70/85



## Djamel Belmadi : «L'objectif est atteint, c'est le plus important»

→ Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football Djamel Belmadi, est revenu sur la qualification des Verts pour le dernier tour qualificatif au Mondial du Qatar et surtout sur le match nul décroché face au Burkina Faso (2-2), disputé mardi au stade Mustapha-Tchaker de Blida, pour le compte de 6<sup>e</sup> et dernière journée (Groupe A) des éliminatoires de la Coupe du monde 2022.

Lors de la conférence de presse d'après-match, le coach national a affirmé que l'Algérie a fait un parcours quasiment sans faute et qu'on a eu à faire à une équipe du Burkina Faso qui voulait créer l'exploit, elle qui n'a jamais pris part à une Coupe du monde, alors que nous, on en a joué quatre et nous sommes champions d'Afrique. C'est une équipe qui a un passif récent qui parle en sa faveur, elle aura certainement son mot à dire à la CAN-2021».

«Nous n'avons pas eu la sérénité qu'on a l'habitude d'avoir»

Le technicien algérien estime qu'il s'agit d'une qualification en bar-



Belmadi a affirmé que l'Algérie a fait un parcours quasiment sans faute.

(Photo > D.R.)

rages amplement méritée. «C'était un match particulier pour nous. L'objectif est atteint, c'est le plus important. Il n'y a pas de frustration à voir. Nous n'avons pas eu la sérénité qu'on a l'habitude d'avoir. L'enjeu a fait déjouer les manières dont on a abordé cette rencontre. Si Mahrez tue le match, le match aurait pris une autre tournure», ajoute-t-il.

«L'enjeu a primé sur le match»

Pour le sélectionneur national, son équipe a eu quelques déchets techniques, dans cette rencontre, notamment dans la dernière passe, en raison notamment de la pelouse, à la limite du praticable. «On a pêché par excès de précipitation. Je m'attendais à avoir un match dur. Ce ne sera pas toujours des 5-0 ou 6-0. Le Burkina Faso a toujours été costaud, comme ce fut le cas lors de la double confrontation des barrages en 2013 (pour le Mondial 2014 au Brésil, ndlr). Je répète, l'enjeu a primé sur le match».

«Ce que les joueurs ont vécu ce soir, nous aidera lors des barrages»

Evoquant les deux dernières rencontres qui séparent l'Algérie du Mondial, Belmadi estime qu'il faudra être très costauds pour essayer

de valider notre ticket pour le Mondial-2022 au Qatar. «Pour aller en Coupe du monde, il faut jouer différentes équipes, différents types de football, peut-être que l'événement a pris le dessus. La crainte passe outre la qualité des joueurs. Mais j'apprécie les prestations solides, difficiles comme celle-ci. Ce que les joueurs ont vécu ce soir, nous aidera certainement lors des barrages et de la CAN-2021 également. Ils nous restent beaucoup de choses à parfaire pour progresser davantage».

«Si nous n'avons pas pu se qualifier, ça aurait été un grand échec pour nous tous, on aurait pris nos responsabilités, moi le premier. On n'est pas encore la meilleure équipe du monde. Chaque match à son enseignement», conclut-il.

R. S.

## Mondial-2022 La Tunisie déroule face à la Zambie et atteint les barrages

→ À Radès, les Tunisiens ont largement battu la Zambie ce mardi 16 novembre lors de la sixième journée (3-1). Les Aigles de Carthage pourront disputer les barrages en mars prochain. Une reprise du pied gauche imparable au point de penalty. Après un quart d'heure de jeu, la Tunisie ouvre le score avec ce geste d'Aïssa Laidouni (19'). Wahbi Khazri, le capitaine emblématique de la Tunisie, peut doubler la mise sur penalty à la 29<sup>e</sup> minute. Sauf que le portier Zambien, Toaster Nsabata, plonge du bon côté pour stopper le cuir.

Wahbi Khazri toujours aussi important

Ce n'est que partie remise puisque dans la foulée, Wahbi Khazri se ratrape en glissant un ballon à Saïf-Eddine Khaoui qui remet à Mohamed Drager. Ce dernier inscrit ce deuxième but qui permet aux Tunisiens de prendre de l'avance (32').

Mais l'affaire n'est pas terminée. Aussi, avant de rentrer aux vestiaires, en balade malgré la pression et les critiques, les Tunisiens continuent de mettre la pression sur la Zambie avec un troisième but signé Ali Maaloul, seul à l'entrée de la surface de réparation zambienne (44').

La Zambie réduit l'écart pour l'honneur

En seconde période, la Zambie réduit

le score à la faveur d'un penalty, après une faute de Dylan Bronn sur Patson Daka. Fashion Sakala rate sa frappe, mais reprend le ballon repoussé par le portier tunisien et inscrit son but (79'). Leaders de leur groupe avant le début de cette rencontre face à la Zambie, les coéquipiers de Wahbi Khazri avaient leur destin en main lors de cette sixième et dernière journée. Pari rempli.

Rendez-vous pris pour les barrages

Après un début en fanfare (trois victoires lors des trois premières journées), les Tunisiens avaient marqué le pas en faisant un nul contre la Mauritanie (0-0) et une défaite face à la Guinée équatoriale (0-1). À tel point qu'ils avaient vu la Zambie recoller en tête du classement.

Il fallait donc se remobiliser pour continuer l'aventure et s'offrir une place en barrages, dans le but d'espérer jouer une nouvelle Coupe du monde au Qatar pour les Aigles de Carthage, présents la dernière fois en Russie.

En six matches de qualification, la Tunisie n'a finalement encaissé que deux buts. C'était la semaine passée lors de ce faux pas contre la Guinée équatoriale et aujourd'hui contre la Zambie. Ombre au tableau, on notera la suspension de Wahbi Khazri pour le premier match de barrage...■

## Groupe D

### Le Cameroun bat la Côte d'Ivoire et s'offre les barrages

→ Grâce à un but de Karl Toko-Ekambi, le Cameroun a battu la Côte d'Ivoire (1-0) et s'est adjugé le seul ticket qualificatif pour les barrages de la Coupe du monde 2022 dans le groupe D. Les spectateurs du Stade Ahmadou-Ahidjo de Yaoundé ont eu un aperçu de ce qui les attend dans moins de trois mois à la prochaine Coupe d'Afrique organisée par le Cameroun avec cette rencontre tendue entre Lions indomptables et Éléphants (1-0). Les Cameroun-Côte d'Ivoire ont historiquement fait honneur au football et celui de ce mardi 16 novembre n'a pas dérogé à la règle avec son lot de tension, de suspense, de dramaturgie, d'explosion de joie et de regrets. Il faut dire que l'enjeu d'un billet pour les barrages du Mondial-2022 avait escorté ce choc entre de grandes équipes du continent mais en perte de vitesse ces dernières années.

Onana a veillé

Les données étaient claires pour cette dernière journée de la poule D : le

Cameroun, 2<sup>e</sup> (12 points +8) accueillait le leader, la Côte d'Ivoire (13 points +8), pour savoir qui décrocherait l'unique ticket en jeu pour les barrages. Et le Cameroun a mieux géré cette rencontre avec un but de Karl Toko-Ekambi qui l'a mis sur orbite. L'attaquant de Lyon sur un exploit quasi personnel ouvre en effet le score d'une superbe frappe sous la barre à la 21'. Ce sera le seul but de la rencontre.

Les Ivoiriens auront les occasions pour revenir, mais pas la justesse pour tromper le portier indomptable, André Onana. Ni Frank Kessié (33'), ni Sébastien Haller (78') encore moins Pépé, qui aura redynamisé l'attaque ivoirienne, n'ont pu prendre à défaut le gardien de l'Ajax d'Amsterdam.

Le Cameroun a fait le match qu'il fallait, sur une pelouse qui n'était pas des meilleures, et a assuré sa place pour les barrages. Entre-temps, il y aura une CAN à organiser et à gagner avant de rêver encore du Mondial.■

## EN DEUX MOTS

### Festival arabe de cyclisme sur route : Nesrine Houili en or

La cycliste algérienne Nesrine Houili a décroché la médaille d'or au contre-la-montre individuel (juniors/dames) disputé mardi, pour le compte du Festival arabe 2021 de la discipline, qui se déroule actuellement au Caire (Egypte).

La course s'est déroulée sur 15,2 kilomètres et Houili a bouclé cette distance en 23:01:44, devançant l'Égyptienne Habiba Mohamed Al-Sayed (24:13:43), au moment où la Marocaine El Maroufi Wiam a complété le podium, avec un chrono de 26:10:71. La moisson algérienne a été bonifiée par une médaille de bronze, décrochée par Lydia Kacemi au contre-la-montre individuel des moins de 23 ans (dames), en attendant l'entrée en lice des juniors et des seniors. L'Algérie porte ainsi son total provisoire à sept breloques depuis l'entame de la compétition : 5 or et 2 bronze.

Les Algériens avaient entamé le Festival par deux médailles d'or, au contre-la-montre «par équipes» des juniors (messieurs) et des juniors (dames), disputé dimanche, pour le compte de la première journée.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1<sup>er</sup>-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: Abdelwahab Djakoune. Rédacteur en chef : Radia Zerrouki Directeur commercial : Ouahid Kouba Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : SIO. Constantine : SIE Diffusion centre : SEDICOM. Ouest : SPDO. Est : El Khabar. Sud : Trag diffusion Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : ln98redaction@yahoo.fr/E-mail pub : ln98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.



**en direct**

**Groupe D**

Le Cameroun mate la Côte d'Ivoire et s'offre les barrages

**le match à suivre**

**Mondial-2022**

La Tunisie déroule face à la Zambie et s'offre les barrages

**football**

**Djamel Belmadi**

«L'objectif est atteint, c'est le plus important»

Match barrage du Mondial-2022

# Une qualification qui a fait trembler...

→ **A force de s'habituer à des victoires, les Verts ont failli passer à côté d'une belle victoire, qu'ils auraient dédiée aux 14.000 supporters.**

En conférence de presse, la sélectionneur algérien Djamel Belmadi disait «si nous n'étions pas qualifiés, ce serait un gros échec et pour moi, la grosse déception» et d'ajouter «qu'il reste encore de gros matches à préparer, et ce ne sera pas aussi facile. On verra d'ici décembre... Ce que les joueurs ont vécu ce soir est important. Je vous dis de suite qu'ils sont conscients des ratages et promettent d'en tenir compte et de tirer les meilleures enseignements».

Le spectacle n'était pas au rendez-vous, et les joueurs étaient totalement absents, pour ne citer que Bounedjah (remplacé par Feghouli), Mahrez, Mandi, Zerrouki, Benlamri. La peur s'est vite installée après le premier but inscrit pas Mahrez à la 20'. Les hommes de Djamel Belmadi dominaient certes le début de partie «mais sans se montrer très dangereux sur une pelouse, une nouvelle fois, en piteux état». Slimani était le premier à tenter de mettre le gardien Koffi dans une situation qui promettait un meilleur contrôle de la partie, les Etalons ne pouvaient pas se laisser dominer puisqu'ils avaient riposté, d'ailleurs avec une frappe de Tapsoba sur laquelle M'Bolhi se couchait. Les Verts poussés par les milliers de supporters bénéficient d'un coup franc, joué rapidement et qui avait permis à Mahrez d'ouvrir le score en reprenant un bon centre de Belaïli sur lequel Bounedjah avait eu la bonne idée de s'effacer (1-0, 21'). Disant que l'Equipe nationale ne s'attendait certainement pas à devoir piocher autant physiquement. Pour arriver à la qualification en barrage (2-2) qui leur permet de terminer en tête du groupe A des éliminatoires de la Coupe du monde 2022 et donc de se qualifier au détriment de leur adversaire, qui était contraint de



■ La partie n'a pas été facile pour Feghouli et consorts.

(Photo : D. R.)

s'imposer. «Le Burkina Faso est une équipe capable de créer des surprises grâce à ses meilleurs joueurs, un bon groupe, un bon esprit, c'est tout à leur mérite de ce qu'ils ont produit...», estimait Belmadi lors de la conférence de presse.

«Il faut dire que ce match tant attendu n'avait pas été facile pour les hommes de Belmadi qui avaient du mal à maîtriser la partie et les deux équipes se rendaient, coup pour coup. Si Mahrez manquait le cadre de peu, c'est Sanogo qui permettait finalement aux Burkinabè d'égaliser avant la pause (1-1, 37'). Des signes de doutes commençaient alors à s'installer côté Algérie, Belmadi remplaçait Bounedjah par Feghouli à la mi-temps pour revenir à une formation moins offensive.

**Resister mais de quelle manière ?**

Au retour des vestiaires, les champions d'Afrique pouvaient compter sur un Belaïli à nouveau décisif qui débordait et centrait pour Feghouli qui remettait l'Algérie en tête (2-1, 68'). «Le but de la libération ? Non, car derrière la défense algérienne continuait à se faire prendre dans son dos et Benlamri finissait par provoquer un penalty transformé par Dayo (2-2, 84')». Ce but plaçait les Fennecs à la merci d'une autre réalisation qui les aurait éliminés, les Verts validant leur billet !

**Qu'en pense la presse étrangère ?**

Pour wiw Sport «on peut être Champions d'Afrique et friser le code en qualifications pour la Coupe du monde. L'Algérie s'est qualifiée en barrages mardi

après-midi en arrachant, chez elle, un match nul face à une malheureuse équipe du Burkina Faso (2-2)».

*Le Parisien*, lui, évoque «l'Algérie avance à grands pas vers la Coupe du monde 2022 au Qatar. En obtenant le match nul face au Burkina Faso dans la finale de leur groupe qualificatif ce mardi, les Fennecs ont gagné le droit de disputer les barrages aller-retour dont sortiront les cinq sélections africaines pour le Qatar».

**H. Hichem**

**A voir**

- El Heddaf TV : Belmekchouf à 21h
- BeIN Sports 2 : Colombie - Paraguay à 21h

**La Der**

**Coupe arabe Fifa 2021 : La rencontre sélection A'-Soudan du Sud annulée**

La rencontre en amical devant opposer l'équipe nationale de football A' face à son homologue du Soudan du Sud, prévue lundi à Dubaï (Emirats arabes unis), a été annulée pour des raisons administratives, a annoncé lundi la Fédération algérienne (FAF) sur son compte twitter.

«La deuxième rencontre de la sélection A' a été annulée à cause du retard enregistré par l'équipe Sud-Soudan dans l'obtention des visas d'entrée aux Emirats arabes unis», précise la même source. Lors de la première rencontre disputée vendredi dernier à Dubaï, la sélection al-

gérienne des joueurs locaux (A') s'était inclinée (2-1) contre la Nouvelle-Zélande, dans le cadre dans son stage de préparation pour la Coupe arabe Fifa 2021, prévue au Qatar du 30 novembre au 18 décembre. C'est le quatrième stage depuis la nomination de Bougherra à la tête de la sélection A', après ceux organisés en juin, août, et octobre, ponctués par des matches amicaux face au Liberia à Oran (5-1), la Syrie (2-1) et le Burundi (3-0) à Doha, et récemment devant le Bénin à Alger (3-1). L'équipe A' devrait effectuer un stage précompétitif à

Doha à partir du 24 novembre, soit quelques jours avant son entrée en lice en Coupe arabe, le mercredi 1<sup>er</sup> décembre face au Soudan, au stade Ahmed-Ben Ali à Doha (11h algériennes).

Les Algériens enchaîneront contre le Liban, le samedi 4 décembre au stade Al-Janoub (14h), puis l'Egypte, le mardi 7 décembre, toujours au stade Al-Janoub (20h). Outre la prochaine Coupe arabe de la Fifa, la sélection algérienne A' prépare également le Championnat d'Afrique des nations (CHAN), prévu en 2023 en Algérie.